

CONSEIL MARITIME DE FAÇADE

16 DÉCEMBRE 2025

10h00 - 13h00

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la session du conseil maritime de façade du 20 juin 2025
2. Élections des membres de la commission permanente pour la mandature 2025-2028
3. Vision des communes littorales à 2100, retour sur le congrès de l'association nationale des élus des littoraux
4. Développement de l'éolien flottant : enseignements de l'étude MIGRALION et de la ferme pilote « Provence Grand Large » ; actualité relative à l'appel d'offres n°6 (A06)
5. Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée
6. Actualités

1

Approbation du compte-rendu de la session du conseil maritime de façade du 20 juin 2025



Élections des membres de la commission permanente pour la mandature 2025-2028

Élections des membres de la commission permanente pour la mandature 2025-2028

Article 3.5 du règlement intérieur du conseil maritime de façade Méditerranée :

« la commission permanente **prépare le programme de travail** du conseil maritime de façade »

« **prépare les délibérations** qui seront soumises aux votes du conseil. Elle **assure le suivi des travaux** du conseil maritime de façade »

« **coordonne l'activité** des commissions spécialisées et des groupes de travail »





Élections des membres de la commission permanente pour la mandature 2025-2028

Article 5 de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2011 :

- Maximum de **15 membres**
- **Élection** par l'assemblée plénière du CMF (hors collège État)
- Président (et vice-président) désigné parmi les membres du collège “collectivités territoriales et leurs groupements”)

Précisions complémentaires :

- **Binômes candidats** : soit les binômes titulaire / suppléant du CMF, soit un binôme de titulaires du CMF
 - Les trois préfets de région et le préfet maritime sont automatiquement membres.
- L'État ne prend pas part au vote.**



Élections des membres de la commission permanente pour la mandature 2025-2028

Aujourd'hui, nous procéderons dans l'ordre suivant :

- élection des 4 représentants du collège collectivités territoriales
- élection des 3 représentants du collège activités professionnelles
- élection du représentant du collège salariés d'entreprises
- élection des 3 représentants du collège associations
- élection de la présidence
- élection de la vice-présidence

Vote électronique secret (à l'aide d'un boîtier) à la majorité simple à un tour OU acclamation (en cas d'adéquation entre le nombre de candidatures et le nombre de sièges)

3

Vision des communes littorales à 2100, retour sur le congrès de l'association nationale des élus des littoraux

3

Vision des communes littorales à 2100, retour sur le congrès de l'association nationale des élus des littoraux



Mairie de Bonifacio
Préfecture du Sud-Corse



Communauté de Communes



Collectivité de Corse



ANEL

4

Développement de l'éolien flottant : enseignements de l'étude MIGRALION et de la ferme pilote « Provence Grand Large » ; actualité relative à l'appel d'offres n°6 (A06)



Développement de l'éolien flottant : enseignements de du programme MIGRALION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

MIGRALION
Caractérisation de l'utilisation du golfe du Lion par les migrants terrestres et l'avifaune marine à l'aide de méthodes complémentaires

Conseil maritime de façade
le 16 décembre 2025

Budget total : 4,2M€ | 2021-2025

Eric HANSEN
OFB - Directeur
interrégional PACA-Corse

Isabelle TERRIER
OFB – directrice déléguée
de façade maritime Méditerranée

Programme co-financé par :
Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC),
Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), Région Sud, Région Occitanie

GOUVERNEMENT
LIBERTÉ EGALITÉ FRATERNITÉ

REGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Partenaires scientifiques et techniques :

Aude NATURE, Conservatoire d'espaces naturels Occitanie, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), CNRS, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, CENTRE D'ÉCOLOGIE FONCTIONNELLE & ÉVOLUTIVE, FRANCE ENERGIES MARINES, POLE MER MÉDiterranée, Tour du Volat, biotope, LPO, VOGELWARTE.CH

Importance du golfe du Lion pour l'avifaune

- Oiseaux marins**

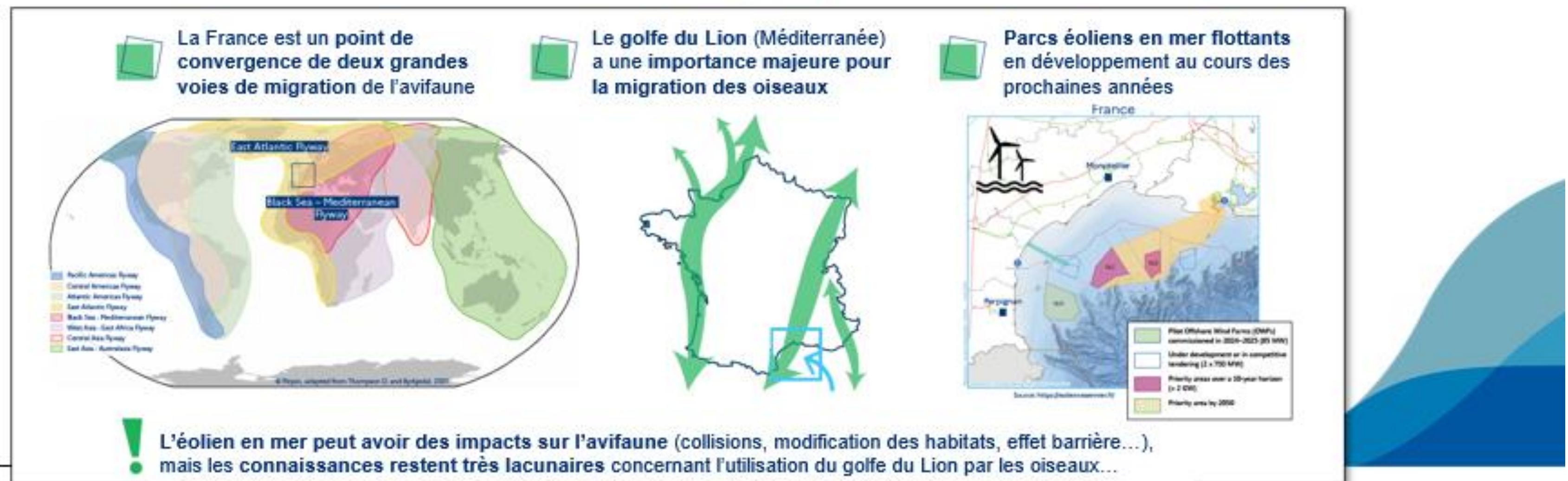


- Présence en mer annuelle
- Utilisent le milieu marin pour s'alimenter, se reposer, se déplacer, migrer (zones fonctionnelles)



- Oiseaux migrants terrestres**

- Passages ponctuels lors des périodes de migration prénuptiale (printemps) et de migration postnuptiale (automne) (zones de passages privilégiées en mer)



Importance du golfe du Lion pour l'avifaune

- **Oiseaux marins**



- Présence en mer annuelle
- Utilisent le milieu marin pour s'alimenter, se reposer, se déplacer, migrer (zones fonctionnelles)

- **Oiseaux migrants terrestres**



- Passages ponctuels lors des périodes de migration prénuptiale (printemps) et de migration postnuptiale (automne) (zones de passages privilégiées en mer)

OBJECTIFS DE MIGRALION | Budget: €4.2M

Apporter des connaissances sur l'avifaune fréquentant le golfe du Lion

→ Pour répondre aux **enjeux de conservation** et mieux évaluer les **impacts des activités humaines** — notamment l'éolien en mer



- Quelles zones du golfe du Lion sont utilisées par les oiseaux marins ?
- Quelles espèces migratrices le traversent ?
- Quels sont les schémas de flux migratoires au-dessus de la mer, et à quelles périodes se produisent-ils ?
- À quelles altitudes ces espèces volent-elles ?

2021 – 2025

Dont 3 années consécutives d'acquisition de données multi-sources

Mis en place par l'OFB. Financé par : DGEC, DEB, Régions Sud et Occitanie



Déploiement de technologies complémentaires

RADARS Lots 4, 5

- ornithologiques
- de navigation



ACQUISITION DE DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

BIO-LOGGING Lot 3

- Balises /GPS
- GLS



Oiseaux marins

Migrateurs terrestres



Groupes d'oiseaux



Chauve-souris

Lot 4

CAMPAGNES NAUTIQUES

- Suivi visuel
- Suivi acoustique
- Suivi ultrasons



PROGRAMMES SUPPORTS

Suivi des haltes migratoires, suivi des colonies, baguage, acoustique



Altitude



Direction



Trajets



Concentration



Nuit

Exemples de résultats sur les oiseaux marins (suivis GPS)

Répartition spatiale

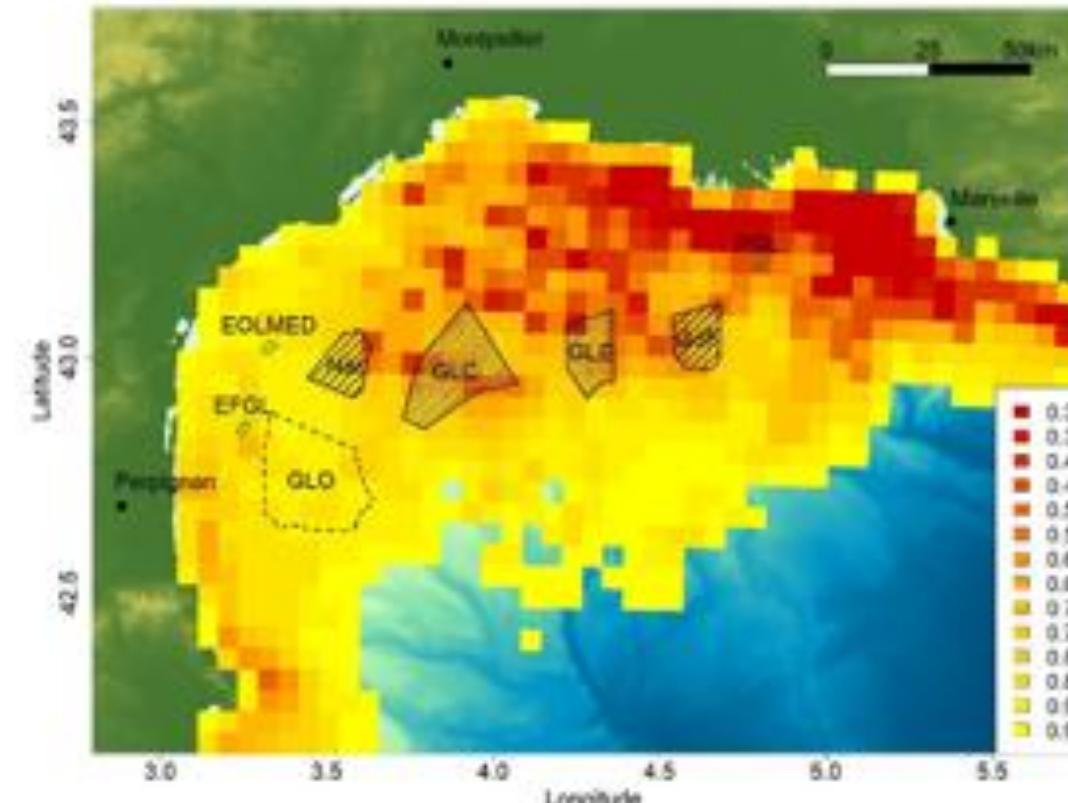
38 puffins yelkouan
(*Puffinus yelkouan*)



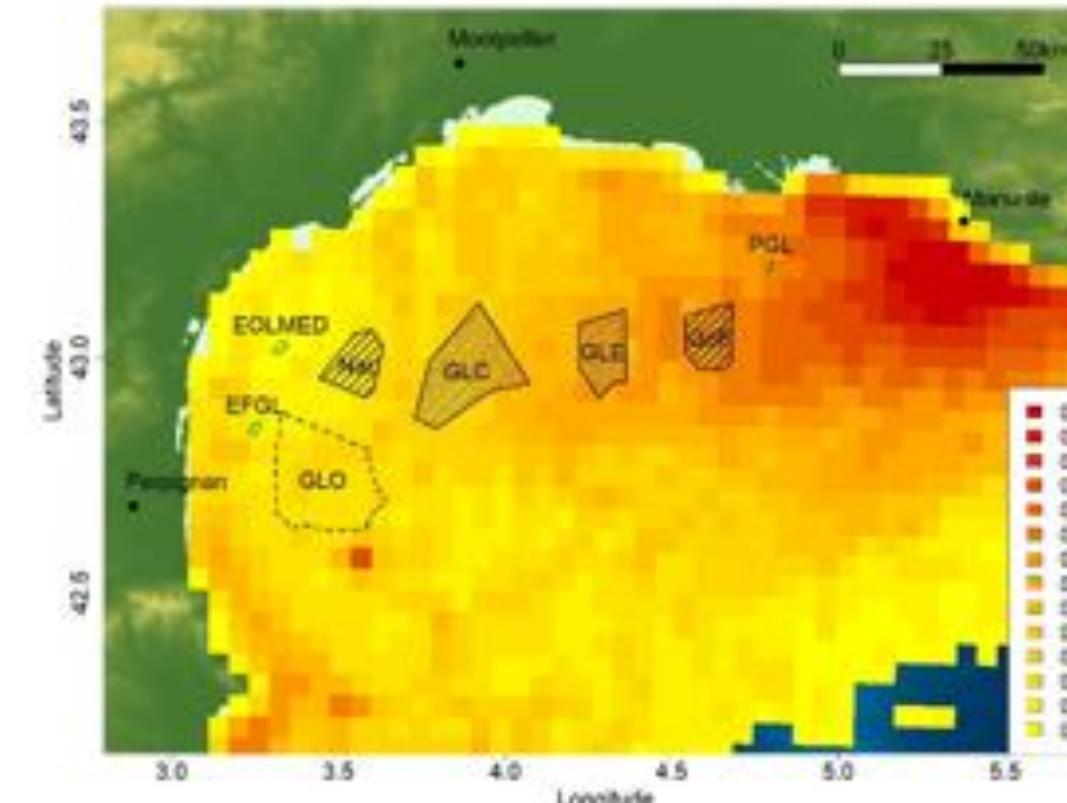
205 puffins de Scopoli
(*Calonectris diomedea*)



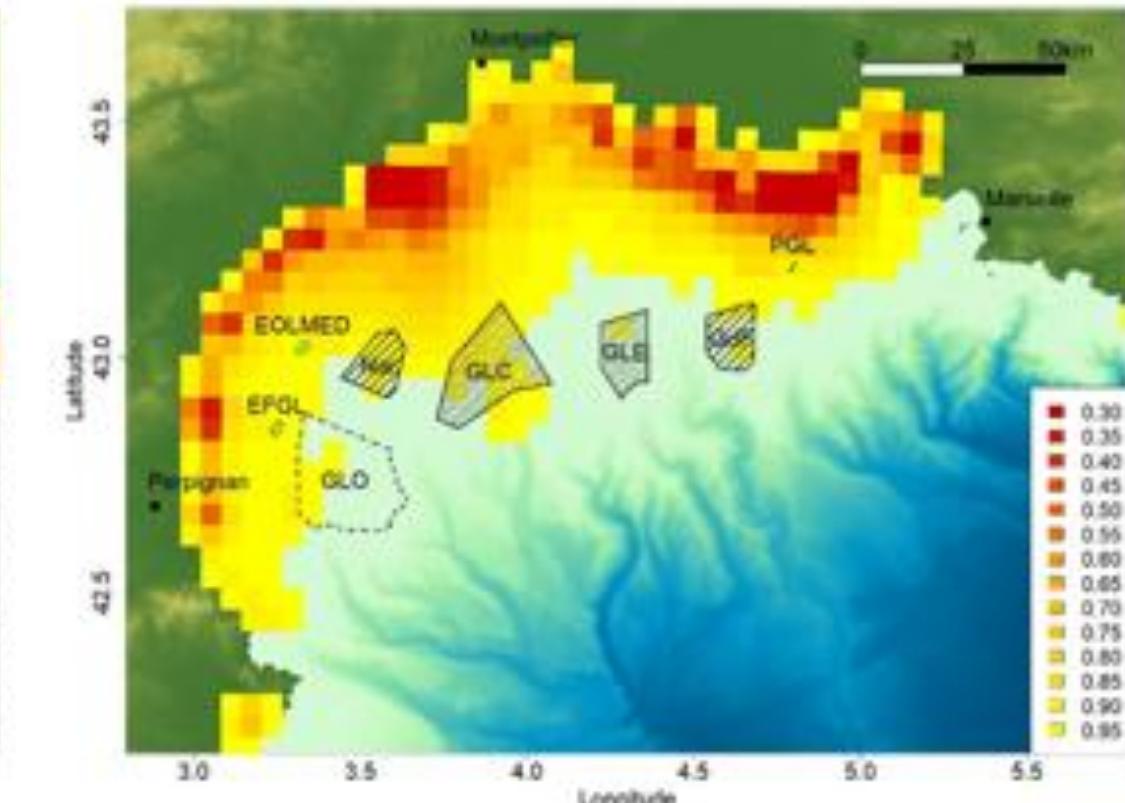
26 sternes caugek
(*Thalasseus sandvicensis*)



Plateau continental



Plateau continental et pélagique



Zone côtière

17% temps > de 22 m, 11% > de 30 m, et 5% > de 50 m. Contrairement aux puffins, les sternes passent un temps significatif à hauteur de pale d'éolienne.

Les puffins yelkouan et les puffins de Scopoli volent 95% de leur temps < de 3 m, quelles que soient les conditions de vitesse de vent (et de vagues), indépendamment de la direction relative du vent

Exemples de résultats sur les oiseaux migrants terrestres de plus de 75g (suivis GPS)

406 trajets migratoires de 18 espèces



Trajectoires en mer de 4 espèces

Coucou geai



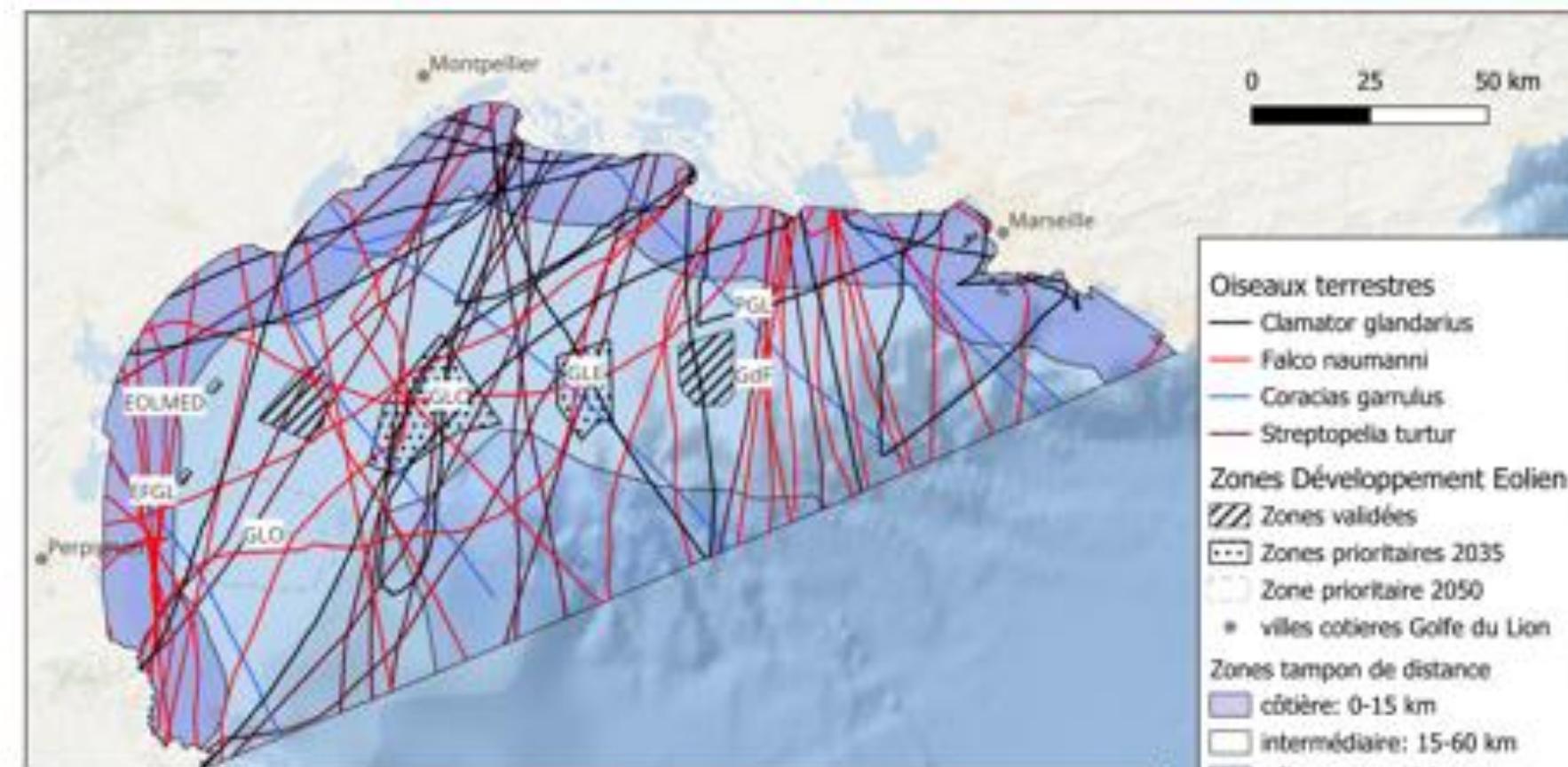
Faucon crécerelle



Rollier d'Europe



Tourterelle des bois



Migration postnuptiale Nord-Sud (Golfe du Lion) - exemples

- 49 % du temps en zones côtières (0–15 km, 30 % GdL)
- 44 % dans la zone intermédiaire (15–60 km, 58 % GdL)
dont 11 % dans les zones dév éolien (14 % surface GdL)

Lot 6 : Analyse combinée des données

Comment **les oiseaux marins utilisent-ils l'espace marin** du golfe du Lion ?



Quelles sont les zones présentant **les flux d'oiseaux les plus intenses** au sein du golfe du Lion ?

L'indice de **vulnérabilité** est estimé en pondérant les cartes d'utilisation de l'espace de **11 espèces d'oiseaux hivernant dans le golfe du Lion** par un score de sensibilité de ces espèces à l'éolien en mer. Ce score prend en compte trois grands facteurs : les scores de conservation (GISOM-OFB), le risque de collision et le risque de déplacement (Bradbury et al., 2014).

- Score de **conservation** → combine le statut des espèces et la représentativité des populations française
- Risque de **collision** → % de temps en vol à hauteur de pales, manœuvrabilité en vol, % de temps passé en vol, score d'activité nocturne
- Risque de **déplacement** → sensibilité des oiseaux à des perturbations (ex éoliennes) et spécialisation de l'habitat



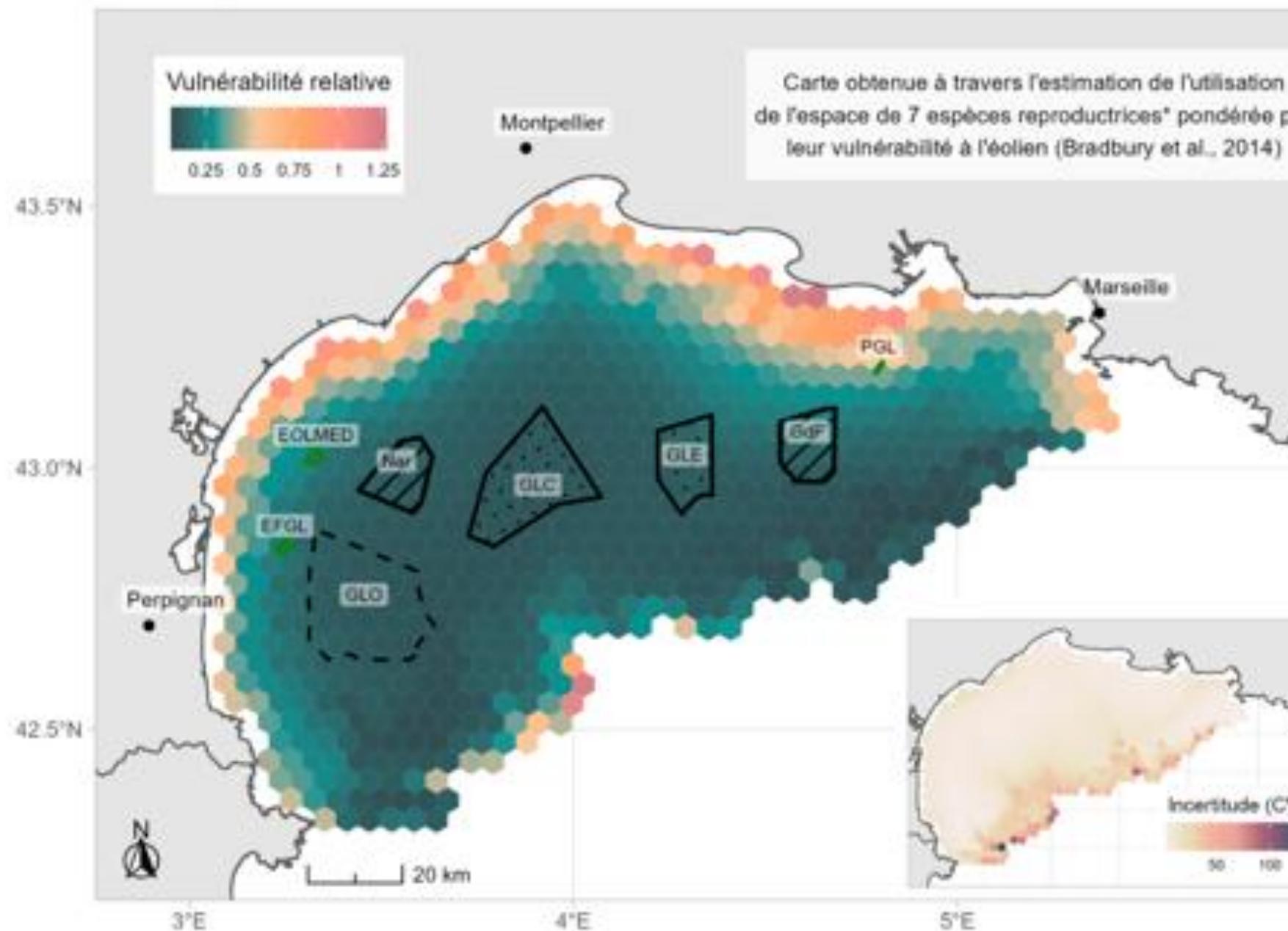
Comment les oiseaux marins utilisent-ils l'espace marin du golfe du Lion ?

NB : cartes par espèces disponibles dans le rapport final du lot 6



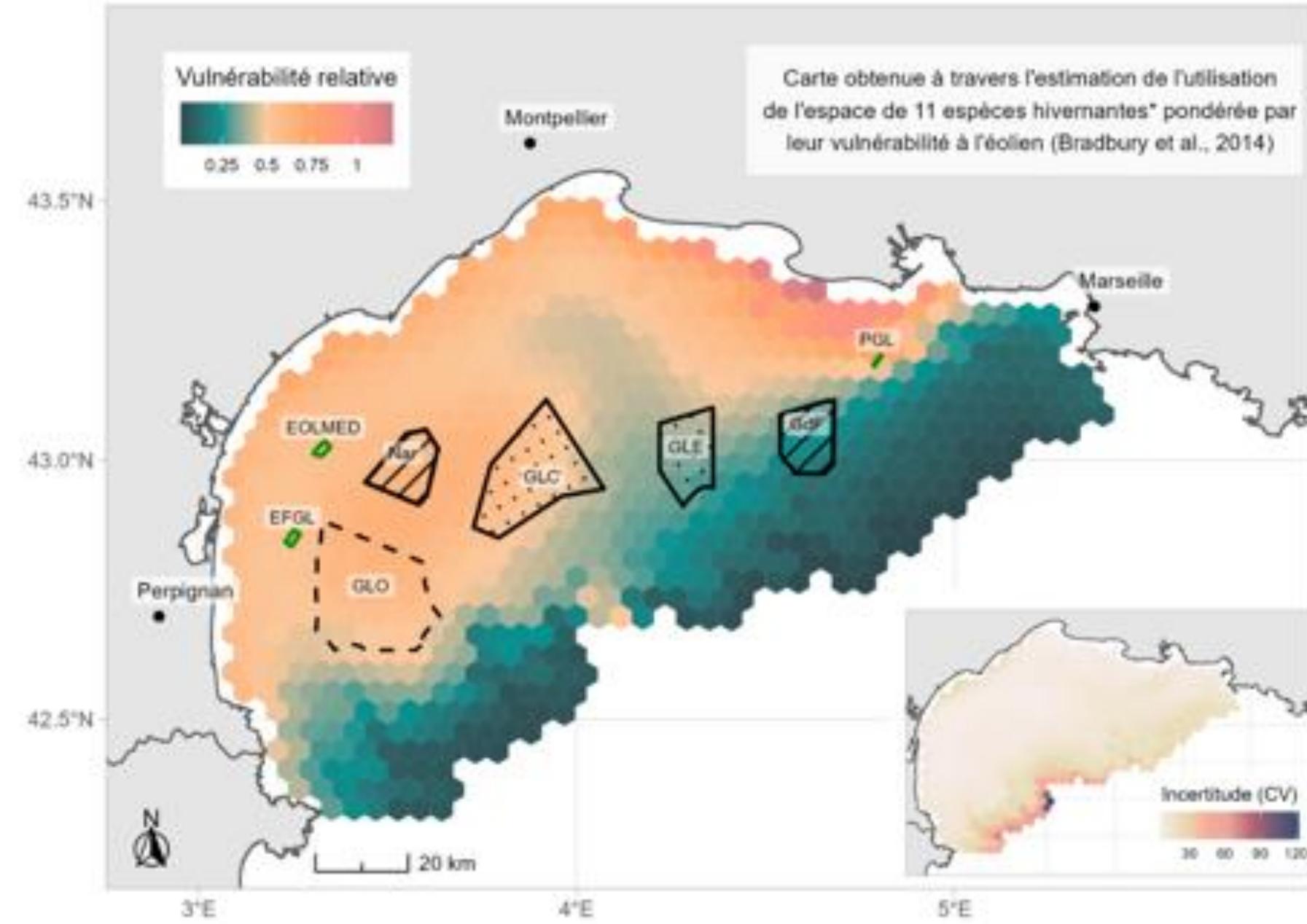
Reproduction

Vulnérabilité relative des oiseaux marins à l'égard de l'éolien dans le golfe du Lion
Période reproduction



Hors reproduction

Vulnérabilité relative des oiseaux marins à l'égard de l'éolien dans le golfe du Lion
Période hors reproduction





Comment les oiseaux marins utilisent-ils l'espace marin du golfe du Lion ?

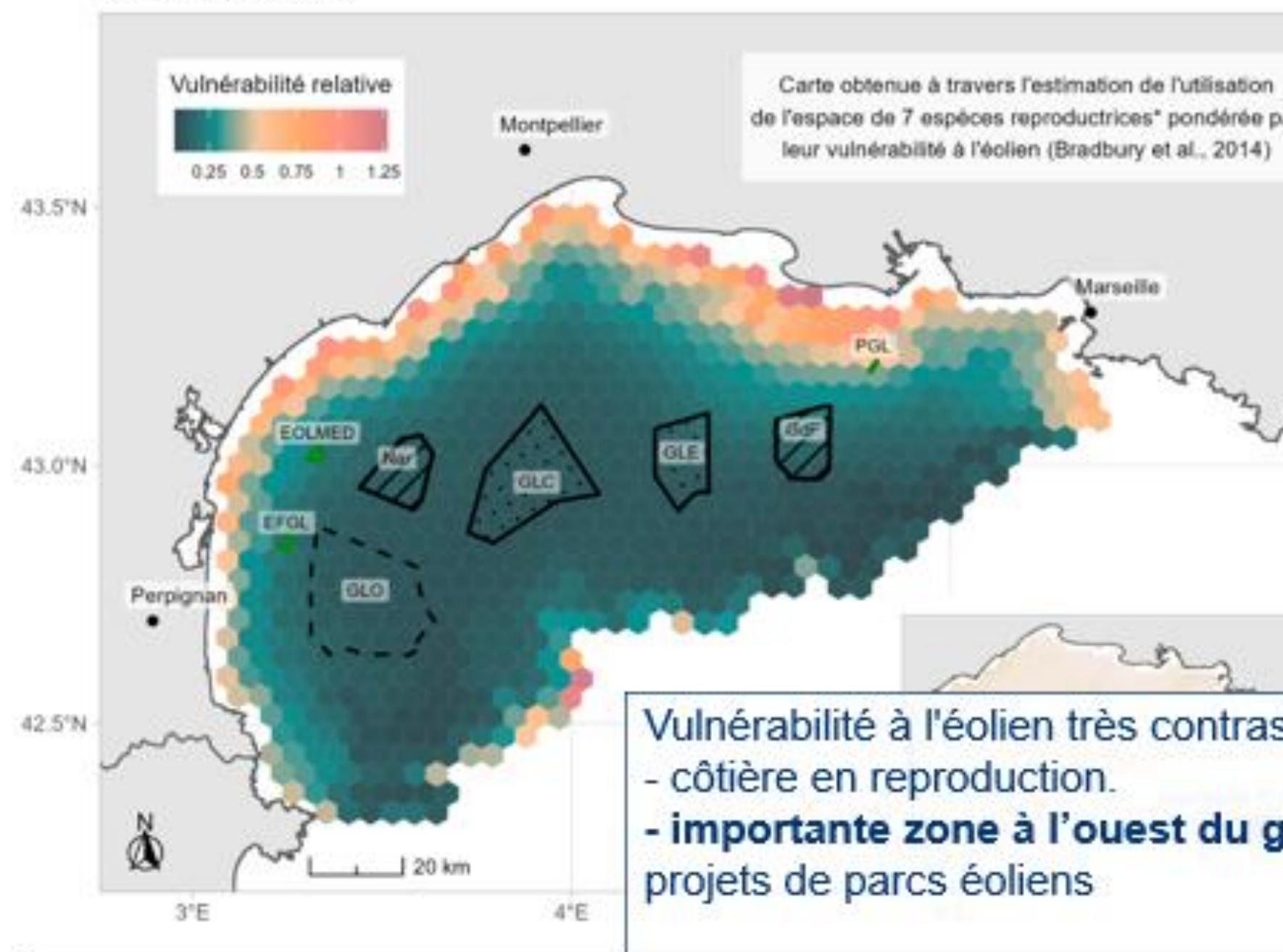
NB : cartes par espèces disponibles dans le rapport final du lot 6



Reproduction

Vulnérabilité relative des oiseaux marins à l'égard de l'éolien dans le golfe du Lion

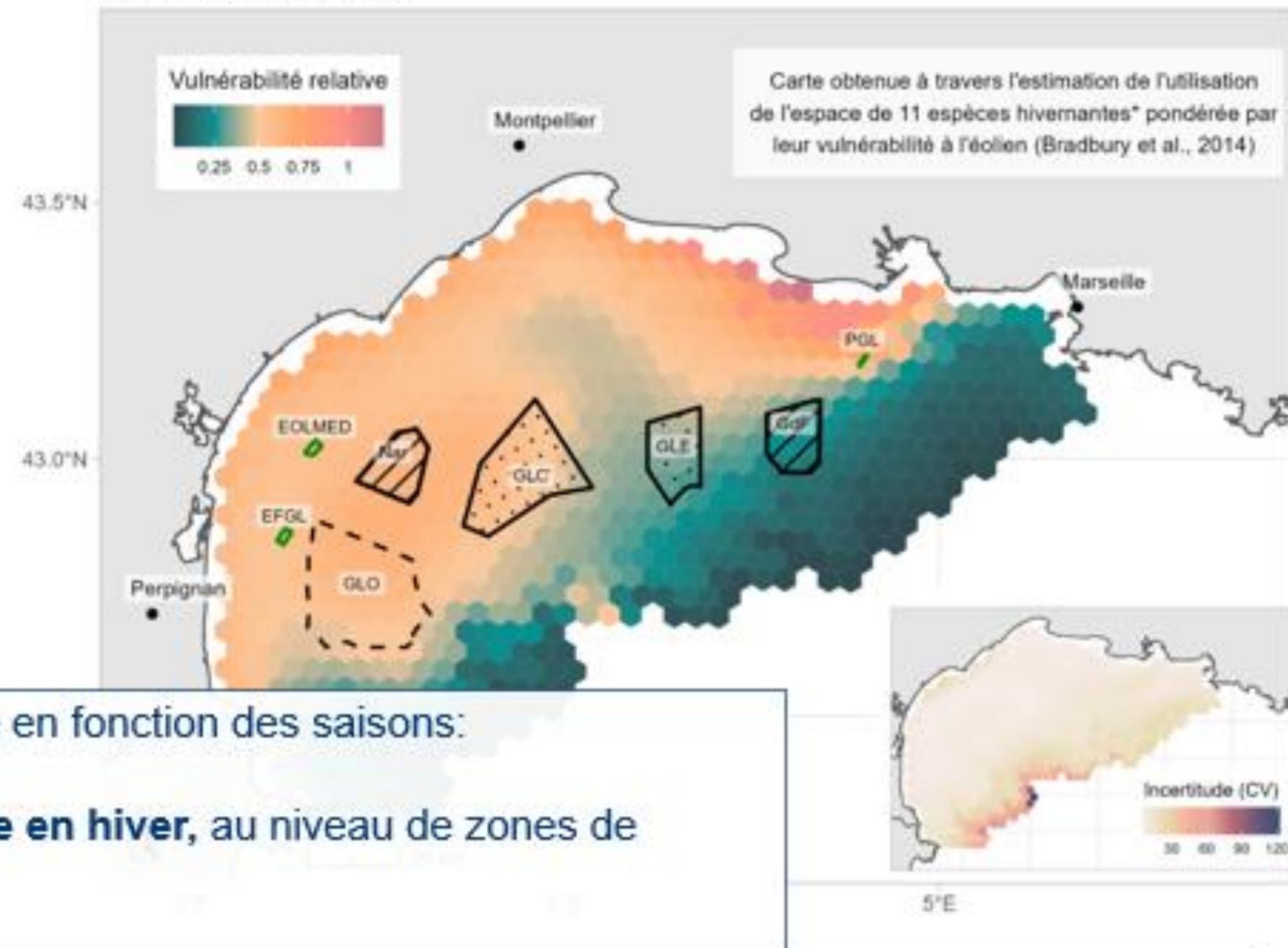
Période reproduction



Hors reproduction

Vulnérabilité relative des oiseaux marins à l'égard de l'éolien dans le golfe du Lion

Période hors reproduction



Lot 6 : Analyse combinée des données

Combinaison des données GPS (> 75g), radar verticaux embarqués et radar à la côte

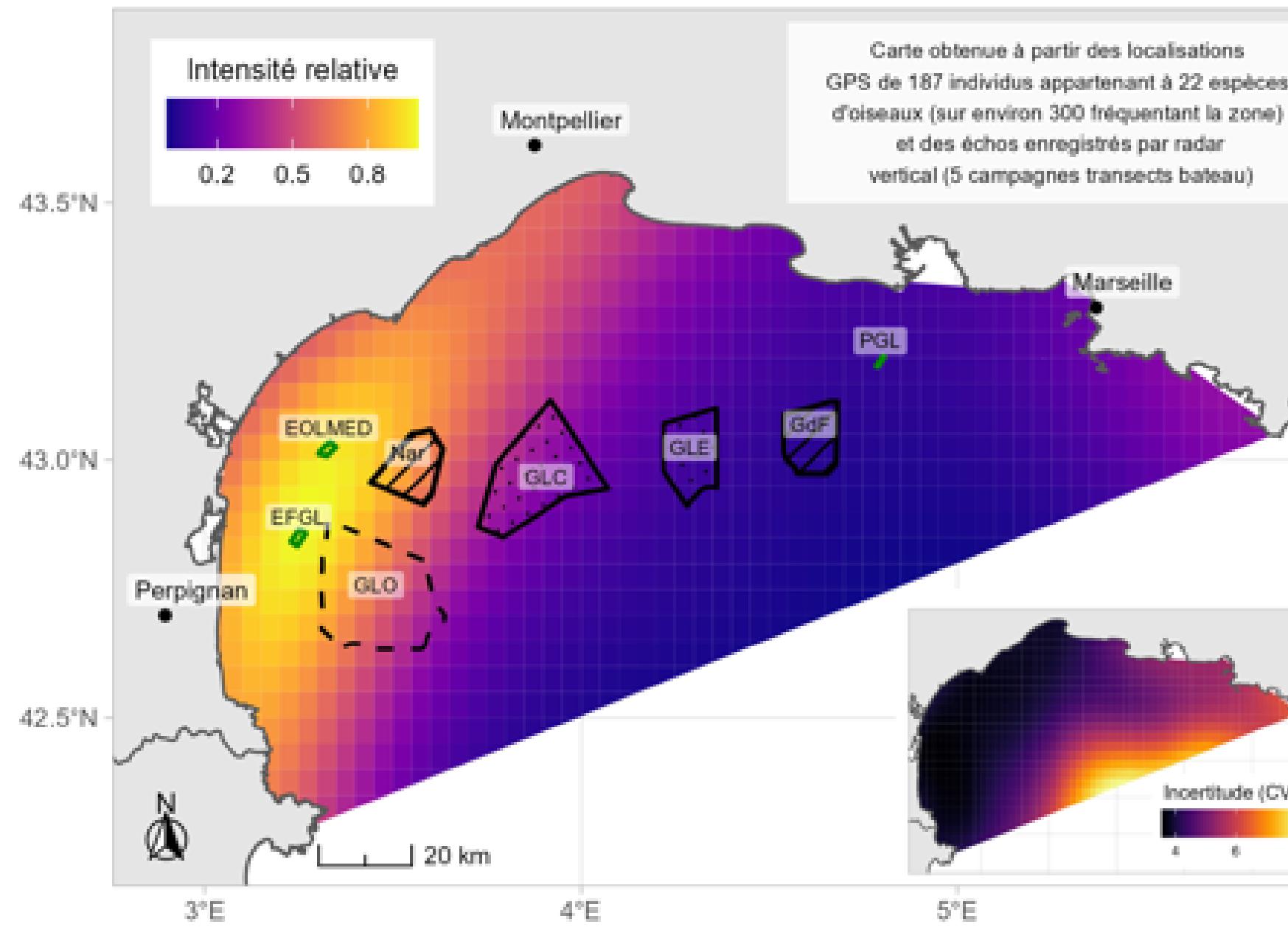
Quelles zones présentent les flux migratoires les plus intenses au sein du golfe du Lion ?



Migration Sud-Nord (janvier-juin)

ⓘ Intensité relative des flux migratoires dans le golfe du Lion

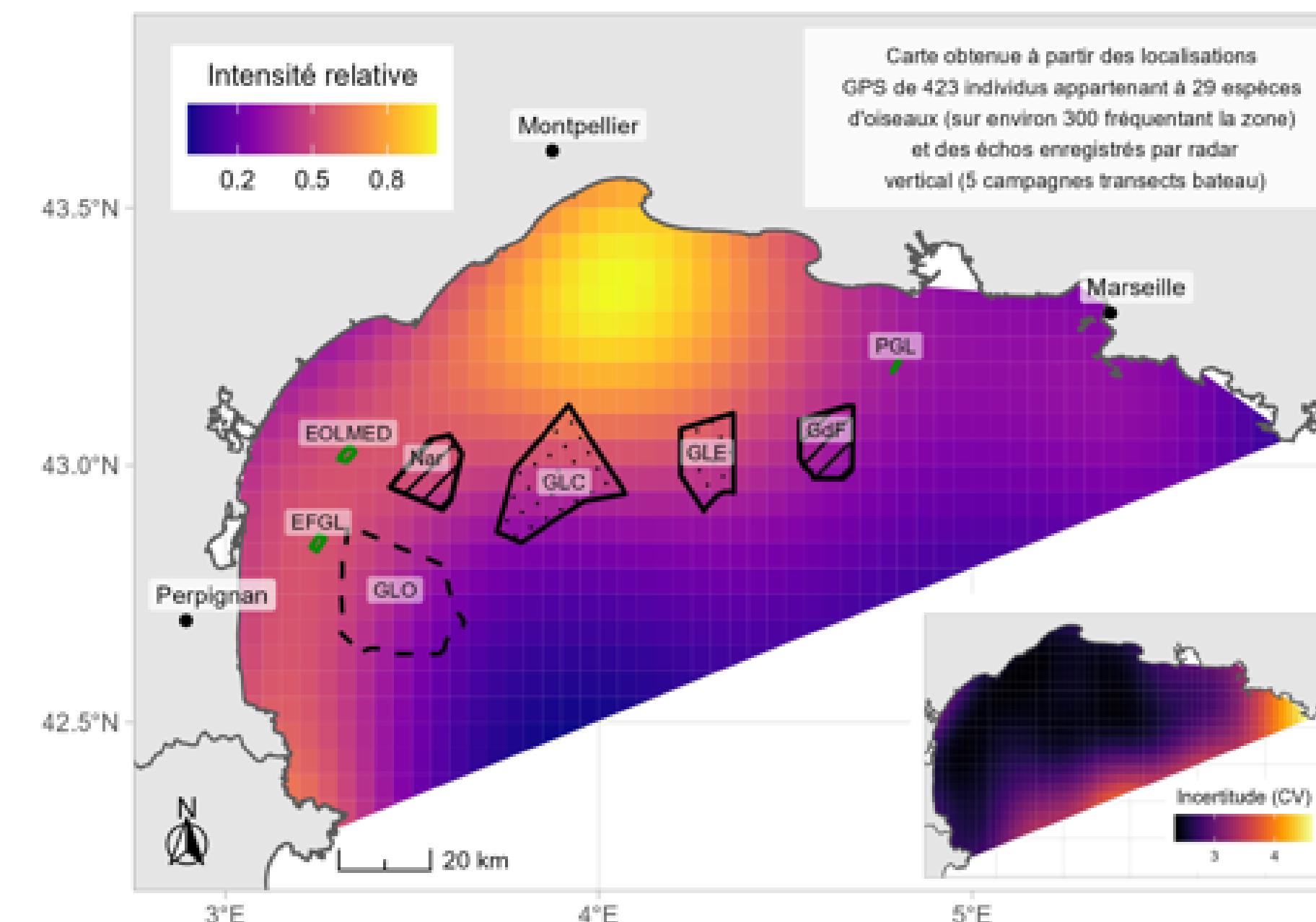
Migration Janvier - Juin



Migration Nord-Sud (juillet-décembre)

ⓘ Intensité relative des flux migratoires dans le golfe du Lion

Migration Juillet - Décembre



Lot 6 : Analyse combinée des données

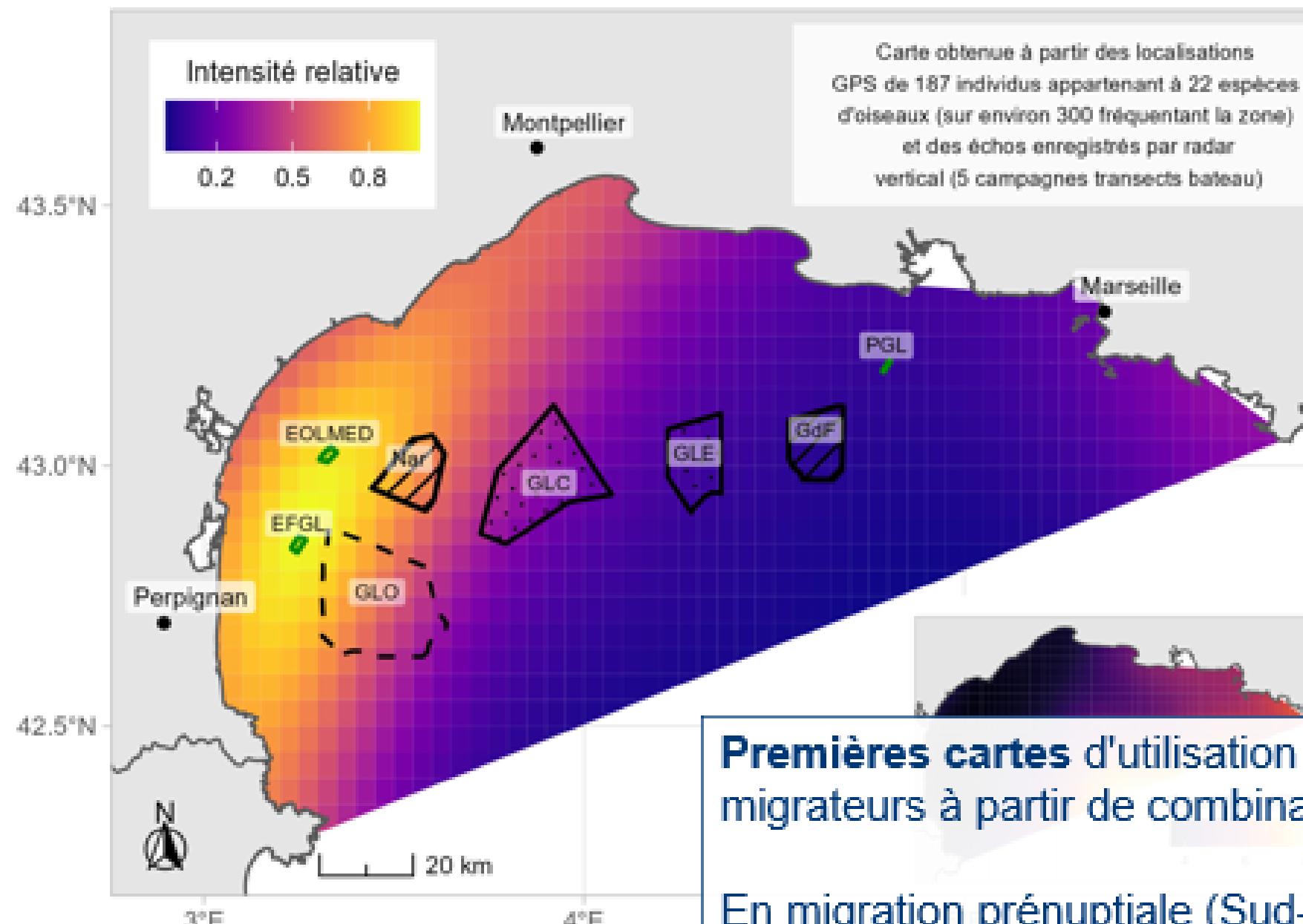
Combinaison des données GPS (> 75g), radar verticaux embarqués et radar à la côte

Quelles zones présentent les flux migratoires les plus intenses au sein du golfe du Lion ?

Migration Sud-Nord (janvier-juin)

ⓘ Intensité relative des flux migratoires dans le golfe du Lion

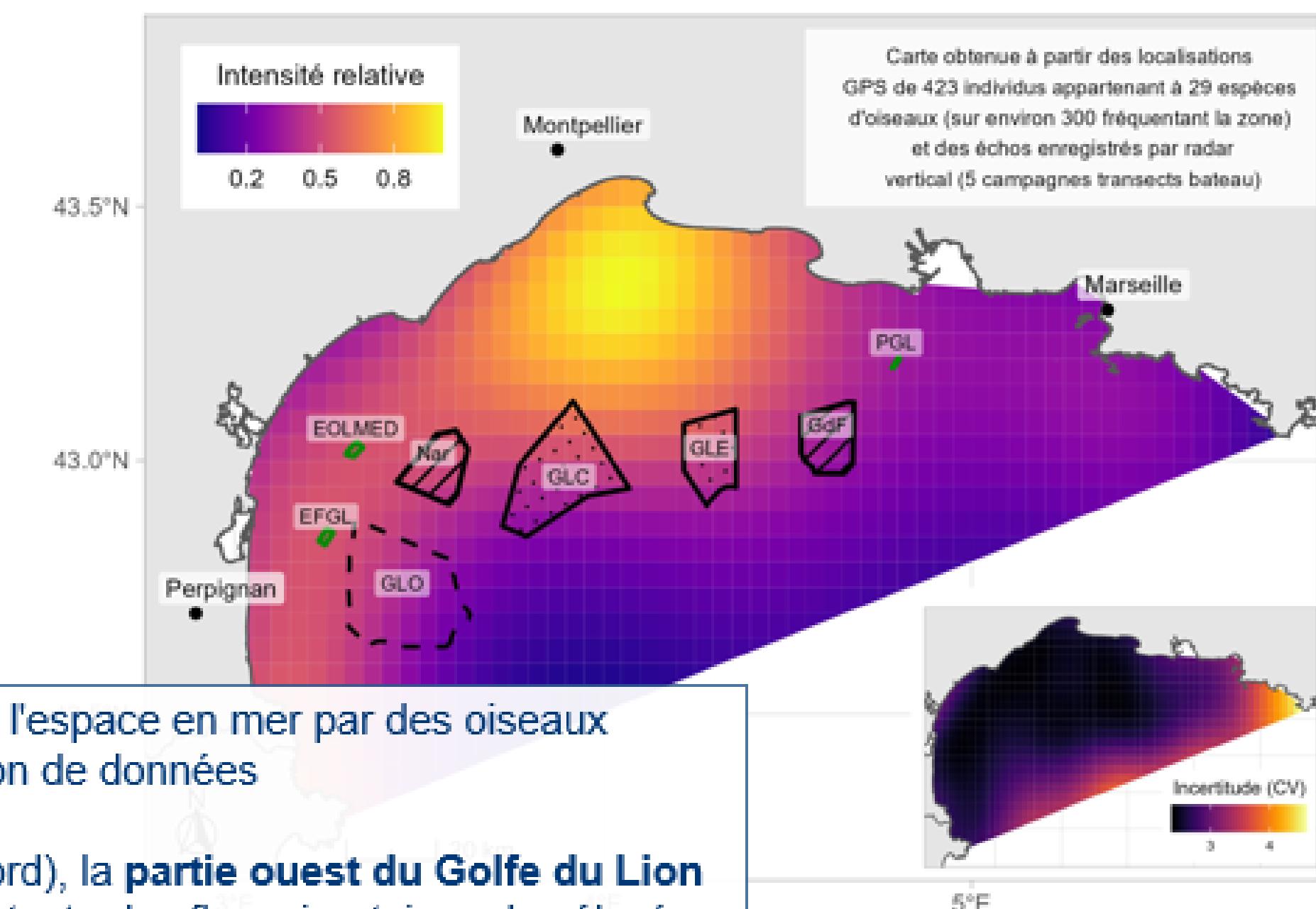
Migration Janvier - Juin



Migration Nord-Sud (juillet-décembre)

ⓘ Intensité relative des flux migratoires dans le golfe du Lion

Migration Juillet - Décembre



Premières cartes d'utilisation de l'espace en mer par des oiseaux migrants à partir de combinaison de données

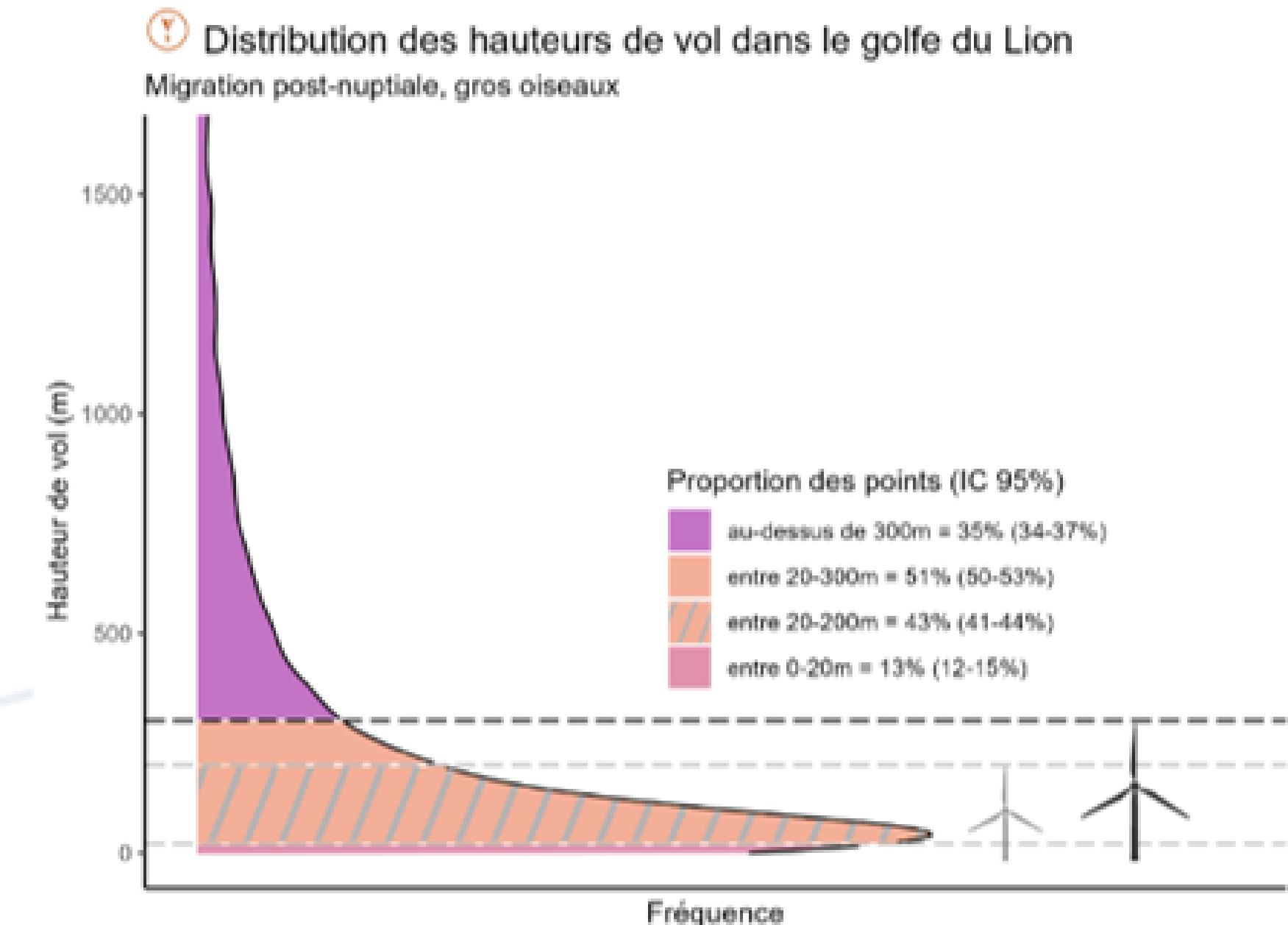
En migration prénuptiale (Sud-Nord), la **partie ouest du Golfe du Lion** présente une superposition importante des flux migratoires plus élevés que le reste du Golfe avec les zones de développement éolien

À quelle hauteur volent les migrants terrestres de grande taille lorsqu'ils traversent le golfe du Lion ?

- Altitudes de vol oiseaux migrants terrestres de grande taille ($> 75g$) en période postnuptiale.
- Pas de différence marquée entre les saisons

→ Données de hauteurs de vols issues des GPS (sélection de 349 individus de 26 espèces) et radar à la côte.

→ Les éoliennes des fermes pilotes ont une hauteur d'environ 200 m, et 300 m pour les parcs commerciaux.



Les oiseaux migrants (de poids $> 75g$) volent à des altitudes relativement basses au niveau du golfe du Lion, avec une part importante (la moitié) des vols situés dans la gamme d'altitude des pales d'éoliennes en mer.

Communication et dissémination

- Livrables et outils de communication sur <https://www.eoliennesenmer.fr/migralion>
- Fiches de métadonnées sur <https://data.ofb.fr> (dfmed@ofb.fr)



**Rapports
Finaux →**



Lot 3 – Télémétrie



**Lot 5 – Radars
ornithologiques à
la côte**

Posters →



**Lot 4 – Campagnes en mer
par bateau**



**Lot 6 – Analyse combinée
des données**



**Rapport
de
synthèse
final**



Vidéo →



- ➔ Disponibles sur le YouTube de l'OFB
- ➔ https://youtu.be/quAeQRweJyU?si=irViuZoLCOG1_Oro

**Plus
d'informations**

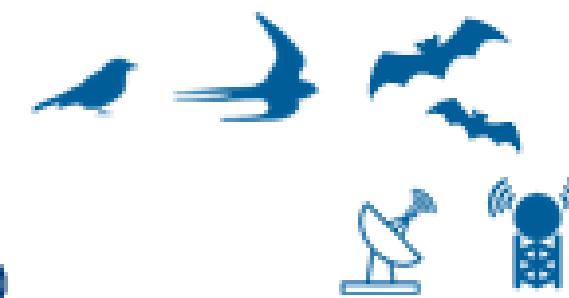


Bilan

- Développements méthodologiques novateurs d'analyses combinées de données spatialisées
 - Avancées importantes dans l'étude de l'utilisation de l'espace maritime du golfe du Lion par les oiseaux marins et migrants (cartes par espèces/saison pour les oiseaux marins, premières cartes d'intensité migratoire, distribution des hauteurs de vol...)
- Apporte des fondements solides pour évaluer les **enjeux de conservation** et l'**adaptation de mesures environnementales**, notamment vis-à-vis de l'éolien en mer

Perspectives

- Travaux qui devront être enrichis et améliorés au fur et à mesure que de nouvelles données seront récoltées (diversifier l'échantillonnage, verrous techniques sur les petites espèces de migrants, espèces peu étudiées, données à l'échelle européenne...)
 - Focus sur les espèces peu ou pas représentées dans MIGRALION
 - Migrateurs terrestres de petite taille (passereaux, etc.)
 - Chiroptères
 - Renforcement des données avifaune en mer (e.g. détection par radar en mer)
 - Standardisation et interopérabilité des protocoles de collecte pour permettre les comparaisons
- Et maintenant ? Évaluation concrète de **l'impact des futurs parcs éoliens en mer sur les espèces**, et **efficacité des mesures de réduction** de ces impacts ou de **leur compensation**
- **Impact sur la dynamique des populations** et prise en compte des **pressions cumulées**.



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Phare de la Gacholle et flamants roses en Camargue - © J.
Lecomte





Développement de l'éolien flottant : enseignements de du programme MIGRALION

Suite à donner aux résultats du programme pour la planification

Rappel des principes d'aménagement retenus pour la planification spatiale

Evitement des enjeux structurants

Environnement

Paysage

Pêche

Trafic maritime

Contraintes techniques (vent, bathymétrie)

Au stade des macro-zones propices
(1^{ère} phase de l'évitement)

Au stade des zones de développement
(2^{ème} phase de l'évitement)

4

Développement de l'éolien flottant : enseignements de du programme MIGRALION

Suite à donner aux résultats du programme pour la planification

Cartographie à 10 ans :

Golfe du Lion Centre

400 km²

~ 2 GW

Golfe du Lion Est

185 km²

~ 1,1 GW

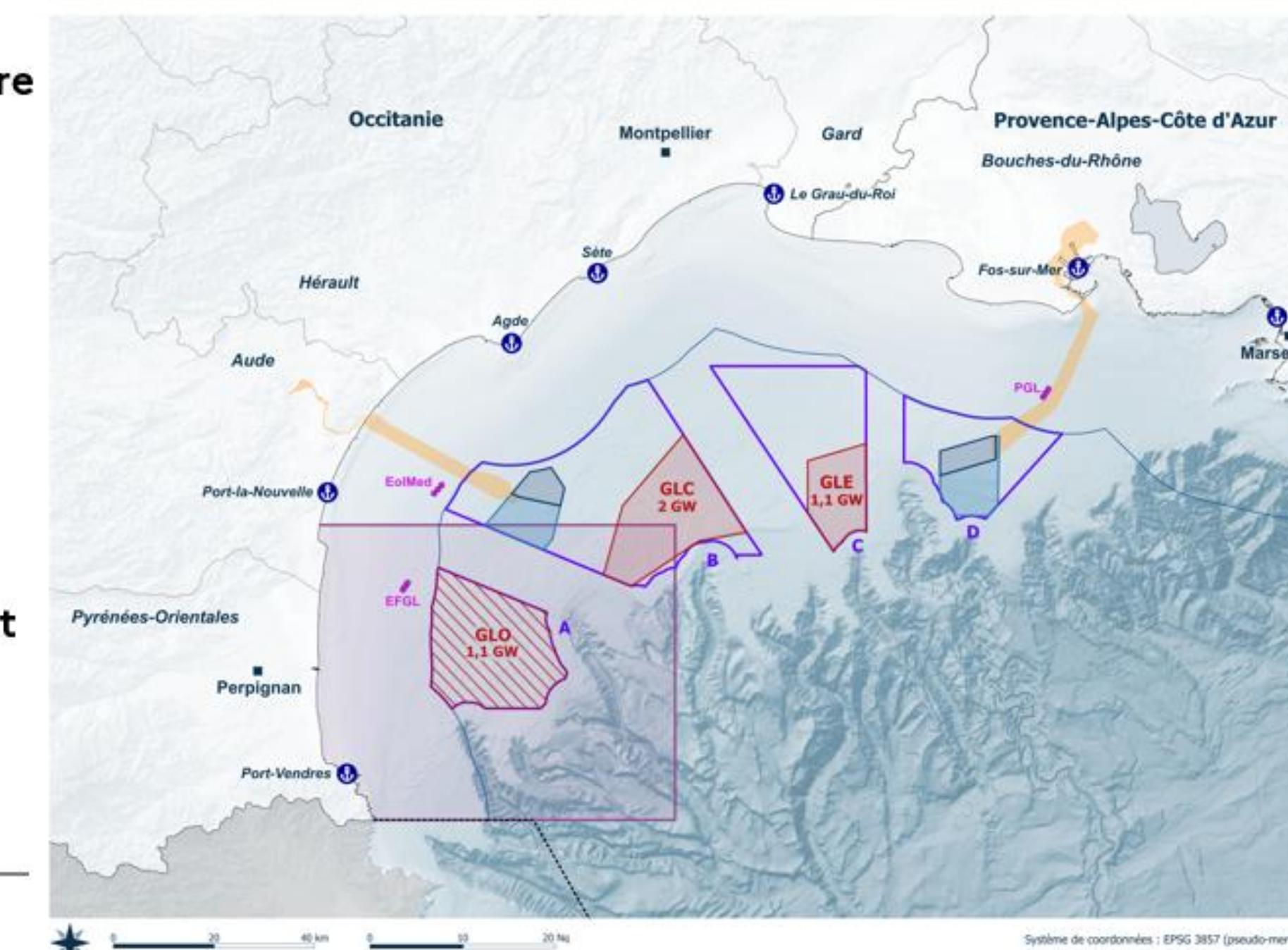
Cartographie à 2050 :

Golfe du Lion Ouest

540 km²

~ 1,1 GW

Zones prioritaires de développement de l'éolien en mer





Développement de l'éolien flottant : enseignements de du programme MIGRALION

Valorisation des résultats dans le cadre de l'instruction des parcs commerciaux

- **Etat Initial de l'Environnement (EIE)** : les résultats sont intégrés par l'État (DGEC/DREAL) dans les EIE
- **Lauréats des appels d'offres** : obligation de prendre en compte les résultats dans leurs études d'impact et la conception de projets
- **Les services instructeurs** s'assureront que les résultats ont été mobilisés afin de contribuer à l'encadrement des projets



Développement de l'éolien flottant : enseignements de du programme MIGRALION

Programme d'acquisition de connaissances complémentaires (à l'étude)

➤ Poursuivre et augmenter la représentativité des résultats :

- Télémétrie de long terme
- Mesures par radar à la côte et embarqués (ponctuel)
- Equipements fixes en mer

En tenant compte des progrès technologiques (miniaturisation, IA, ...)

➤ Consolider et développer les connaissances sur les interactions des oiseaux avec les éoliennes ainsi que sur la mise en place des mesures de réduction

The background of the slide features three offshore wind turbines standing in the ocean against a warm, orange-hued sunset sky. The turbines are silhouetted, showing their blades and towers.

Provence Grand Large

Suivis Environnementaux :
Premiers retours d'expériences et perspectives

Partenaires et soutiens :

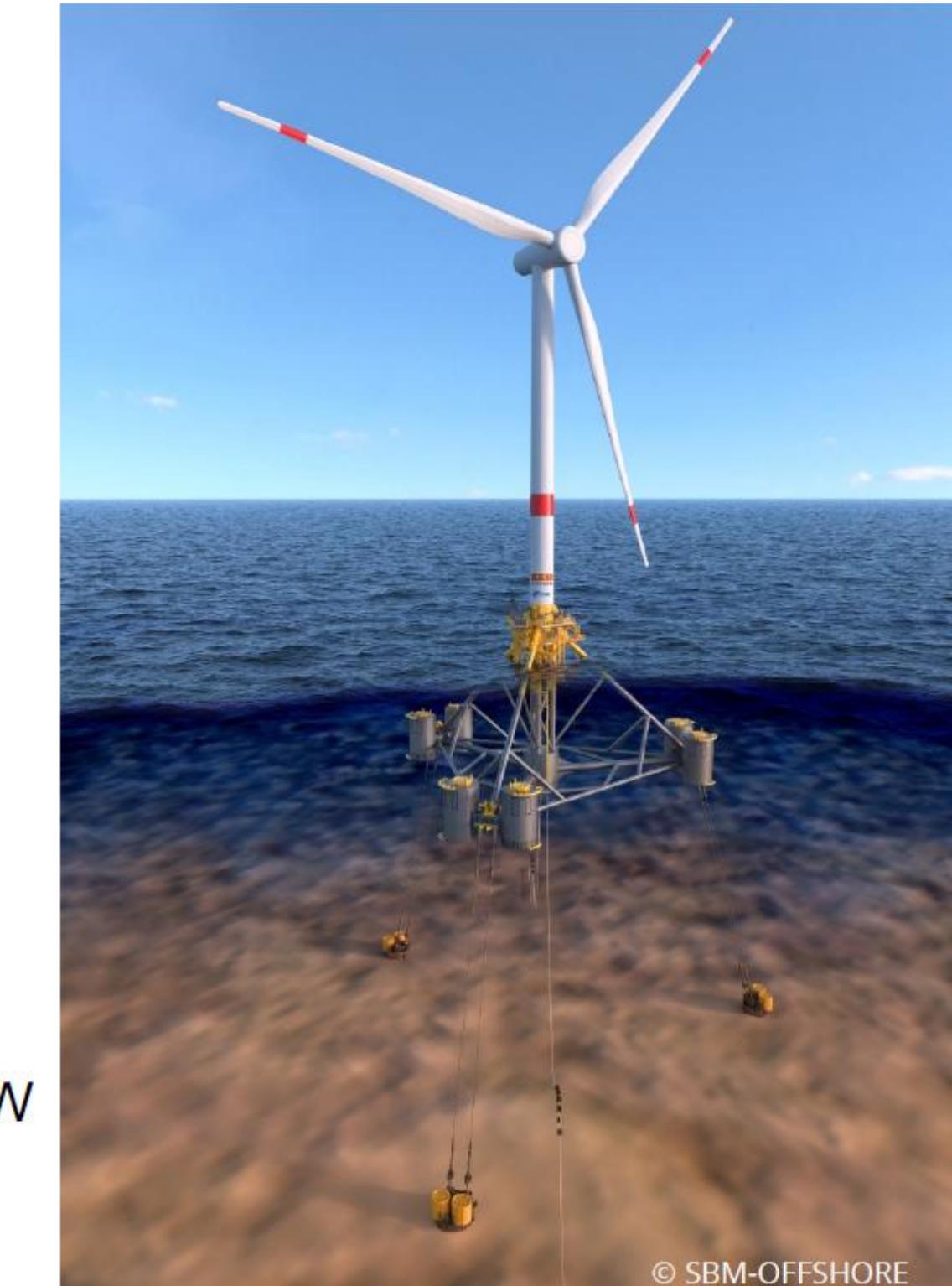
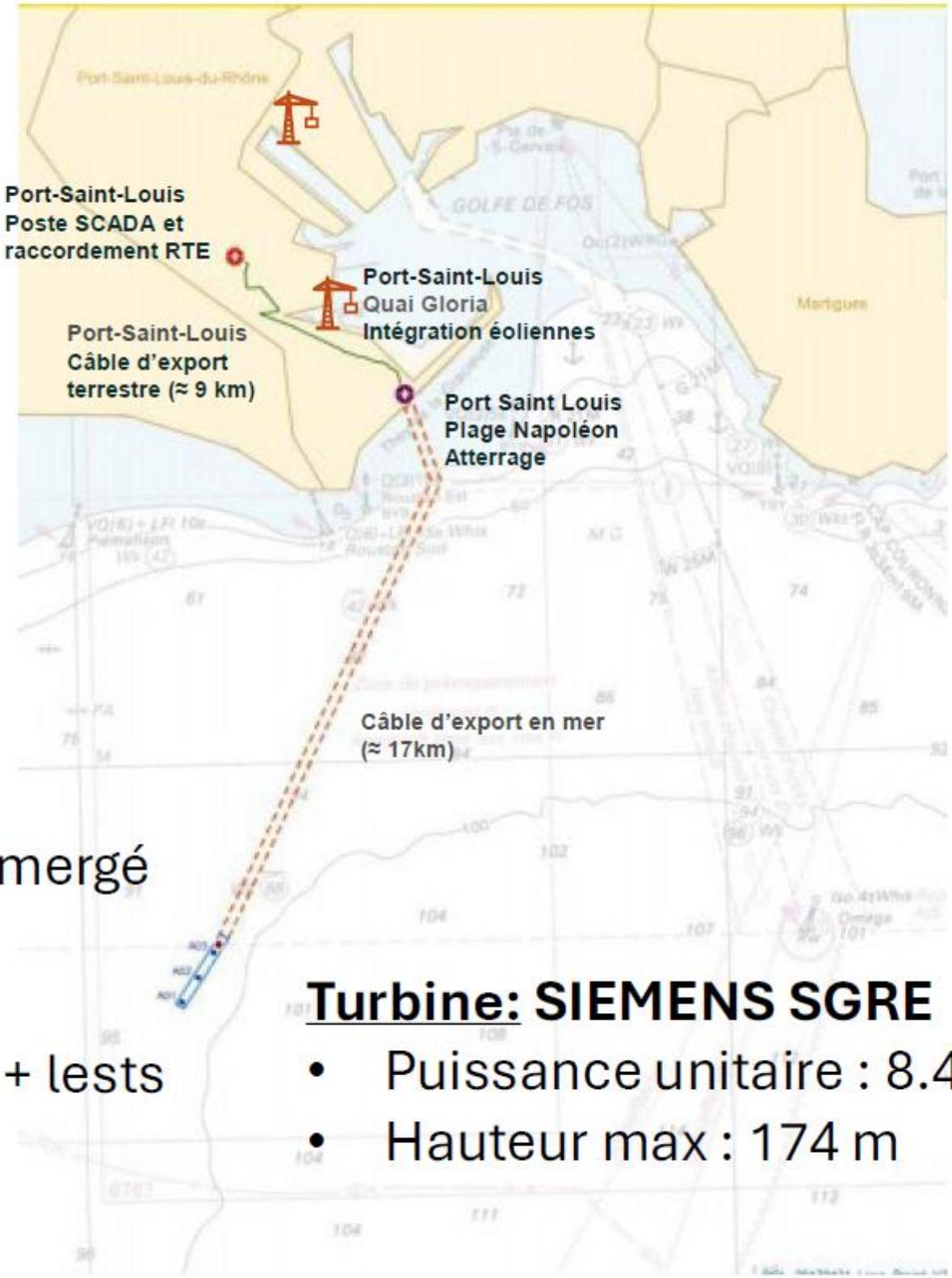
- PROVENCE GRAND LARGE**
Plus loin en mer,
plus proche des gens
- FRANCE 2030**
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
- CLIMATE ACTION**
UNION EUROPÉENNE
RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
AIX MARSEILLE PROVENCE
- Capenergies**
- PÔLE MER MÉDITERRANÉE**

Labellisations

© Emma Gouze

EDF power solutions
MAPLE POWER

Provence Grand Large – Caractéristiques principales



Flotteur : SBM Offshore

- Tension Leg Platform
- Flotteur principalement immergé
- Hauteur totale : 45m
- Largeur à la base : 80 m
- Ancrage gravitaire-succion + lests

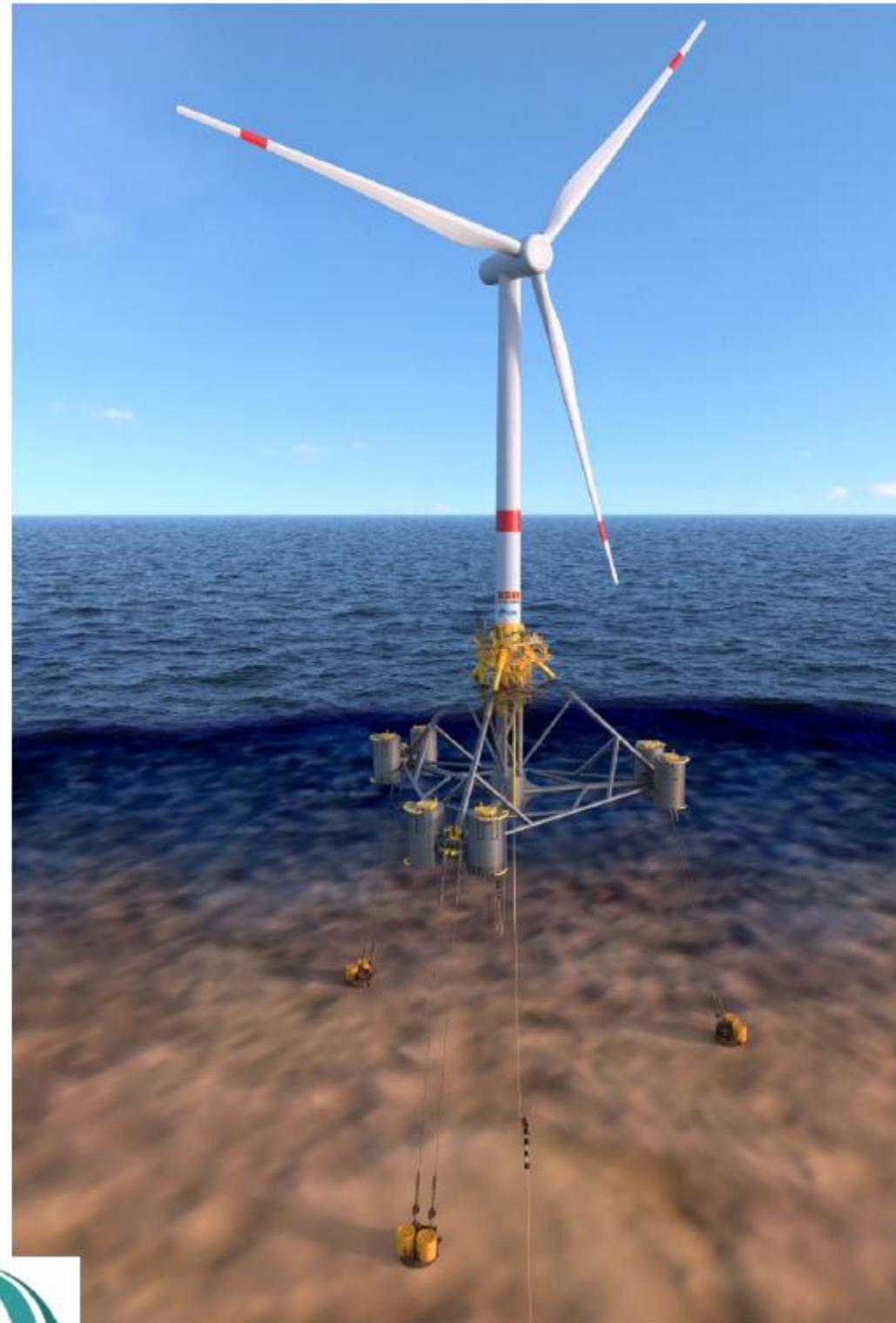


Turbine: SIEMENS SGRE

- Puissance unitaire : 8.4 MW
- Hauteur max : 174 m

© SBM-OFFSHORE

Des suivis environnementaux à toutes les phases du projet



- ▶ **SuE4 : Suivi radar des oiseaux**
Macro and meso évitement
- ▶ **SuE5 : suivi caméras jour / nuit des oiseaux**
Micro-évitement
- ▶ **SuE6 et 7 : suivi de la mégafaune marine (oiseaux et mammifères marins)**
Par avion et bateau
- ▶ **SuE1 : Qualité de l'eau**
- ▶ **SuE8: Suivi acoustique and bio-acoustique**
Bruit sous-marin ambiant et focus sur les mammifères marins
- ▶ **SuE3 : Suivi de la ressource halieutique**
Poissons benthô-demersaux
Effet de concentration de poissons
Suivi du biofouling
- ▶ **SuE2 : Suivi biosédimentaire**



Développement de l'éolien flottant : enseignements de la ferme pilote « Provence Grand Large »

Retours d'expérience - PHASE D'INSTALLATION EN MER



Provence
GRAND LARGE

Des travaux d'assemblage principalement à terre ou dans les darses du Grand Port Maritime de Marseille

2022 et 2023



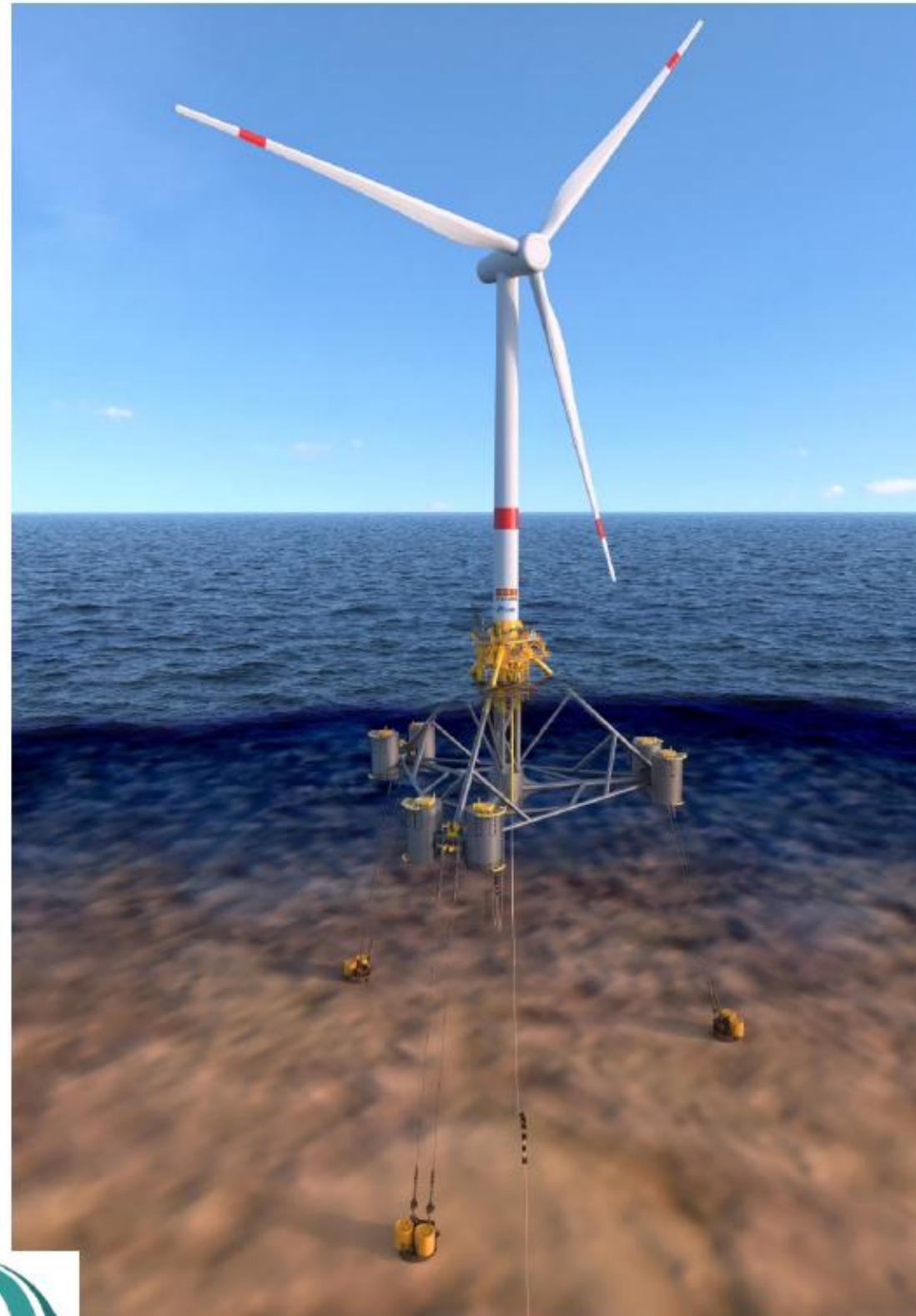
Installation des ancrages (Août 2023) :

- Environ 6 jours par éolienne

Installation des éoliennes (Septembre 2023)

- Remorquage : 9 à 12 heures par éolienne
- Installation sur site / ancrage : environ 6 jours par éolienne





Les suivis environnementaux en lien avec la phase d'installation

- ▶ **SuE8: Suivi acoustique and bio-acoustique**
Bruit sous-marin ambiant et focus sur les mammifères marins **Impacts qualifiés Faible dans l'EIE**

- ▶ **SuE2 : Suivi biosédimentaire** **creoceane**
Impacts qualifiés Faible dans l'EIE


Développement de l'éolien flottant : enseignements de la ferme pilote « Provence Grand Large »

Le suivi bio-sédimentaire



Avant installation : Juin 2022

Post construction : Juin 2025

6 stations - Granulométrie, chimie, densité et détermination des espèces

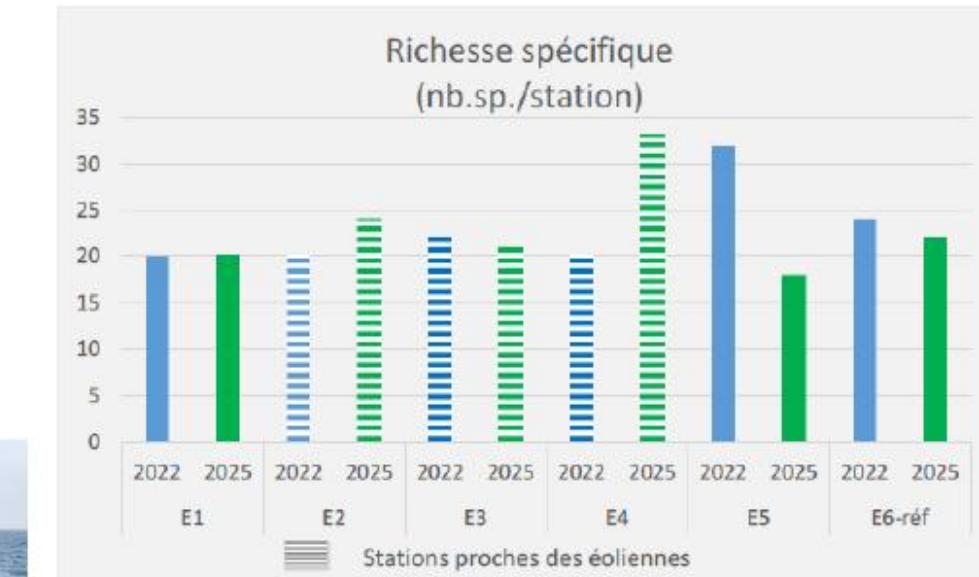
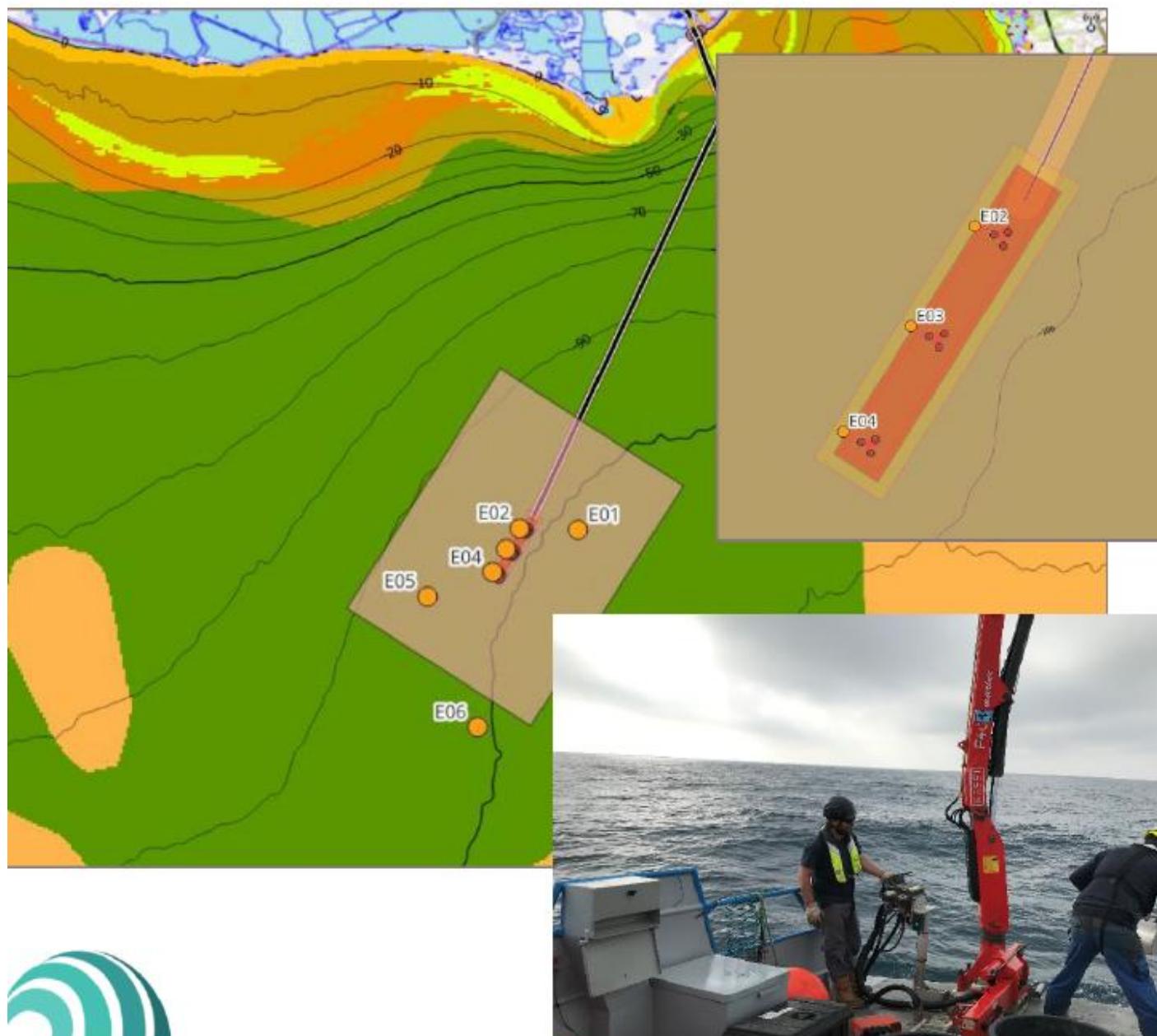
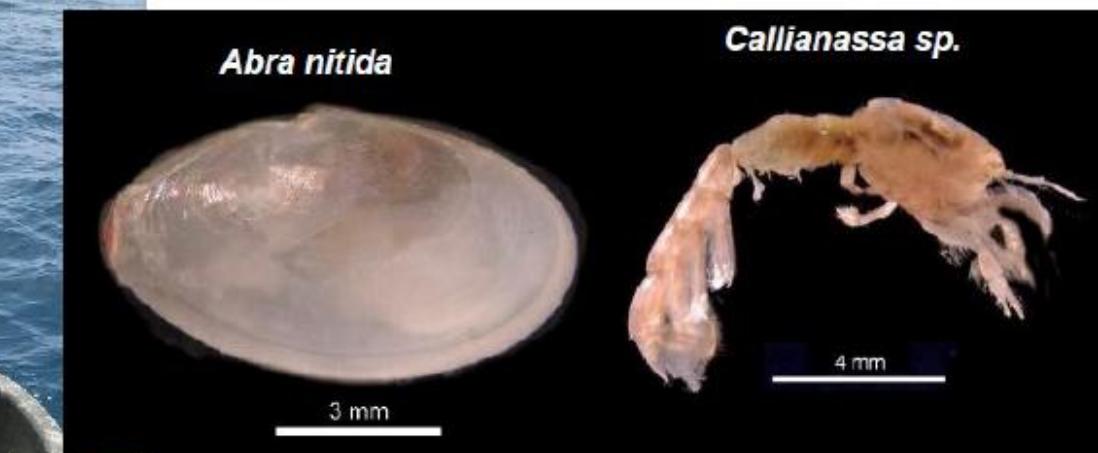


Figure 25. Variations de la richesse spécifique des 6 stations (2022 et 2025)



Résultats identiques entre les 2 campagnes : PAS D'IMPACT de l'installation sur la qualité du sédiment ni sur la faune benthique

Le suivi acoustique

Avant installation : mars et juillet 2023 → Présence de delphinidés régulière/quotidienne

Pendant la construction : août et septembre 2023

Bruit ambiant marqué par les navires d'installation

Delphinidés présents pendant le remorquage ; mais absents du site (bruit NI)

Pendant l'exploitation : Juillet 2025 → Retour des delphinidés à fréquence régulière/quotidienne (à confirmer lors de la campagne hiver 2026)

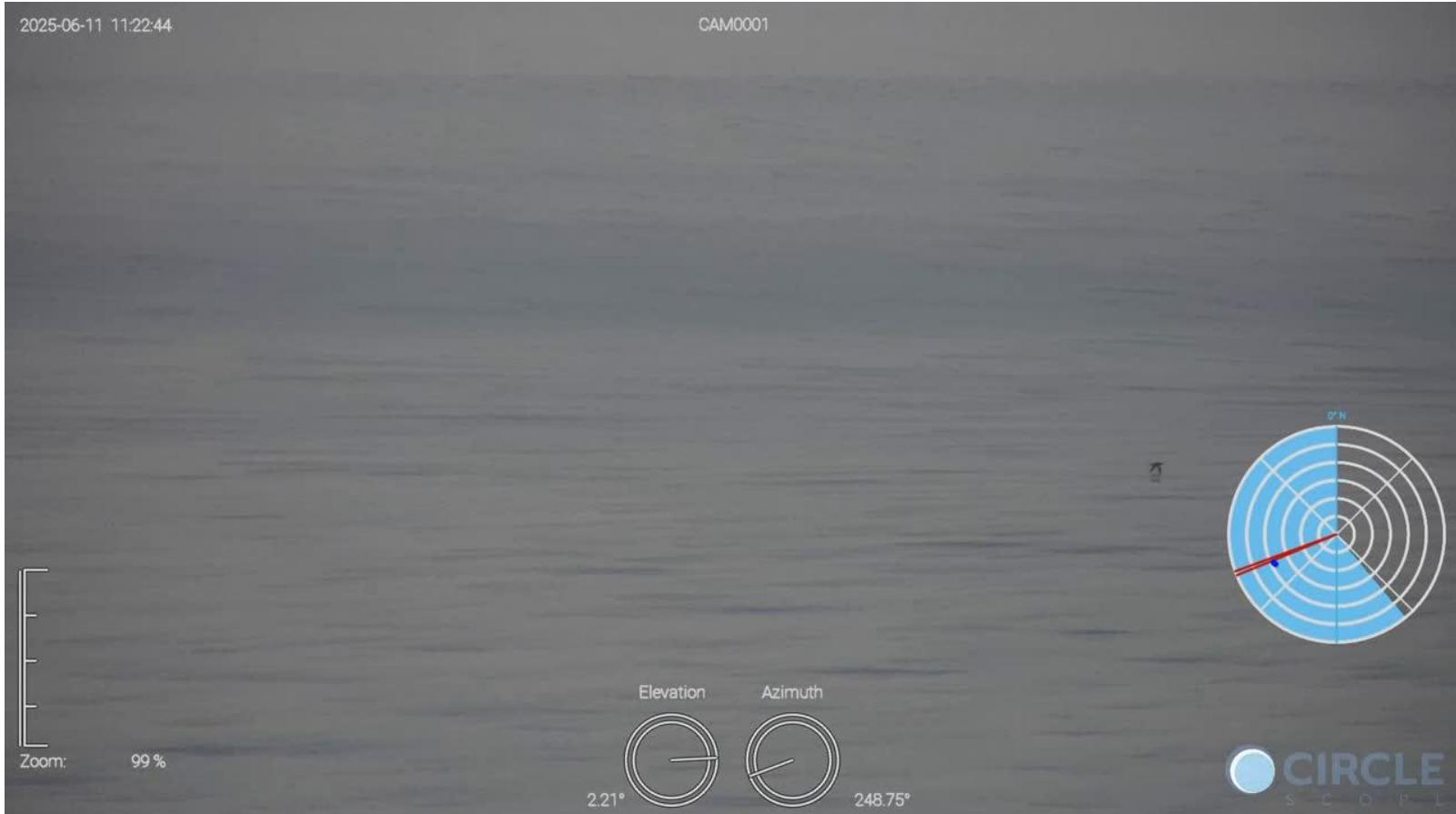


Les suivis en phase d'exploitation



Focus sur les mesures et les suivis des oiseaux

Impacts qualifiés de Faible à Modéré en fonction des espèces dans l'EIE



▶ **SuE4 : Suivi radar des oiseaux**

Macro and meso évitement



▶ **SuE5 : suivi caméras jour / nuit des oiseaux**

Micro-évitement



▶ **SuE6 et 7 : suivi de la mégafaune marine (oiseaux et mammifères marins)**

Par avion et bateau



▶ **MA7 : suivi télémétrique des puffins**



Mesures de réduction d'impact :

- Effarouchement sonore
- Arrêt-machine programmé



Premiers résultats à venir : T2 2026



Développement de l'éolien flottant : enseignements de la ferme pilote « Provence Grand Large »

Un Comité de Suivi, de Surveillance et d'Information sur les impacts de PGL (CSSI) constitué par arrêté préfectoral

1 à 2 représentants des conseils scientifiques de :



Commission éolien flottant du Conseil Maritime de façade Méditerranée



Conseil scientifique régional du patrimoine naturel



Les premiers rapports de suivis environnementaux sont en ligne
ici : eoliennesenmer.fr



Eoliennes en mer en France



4

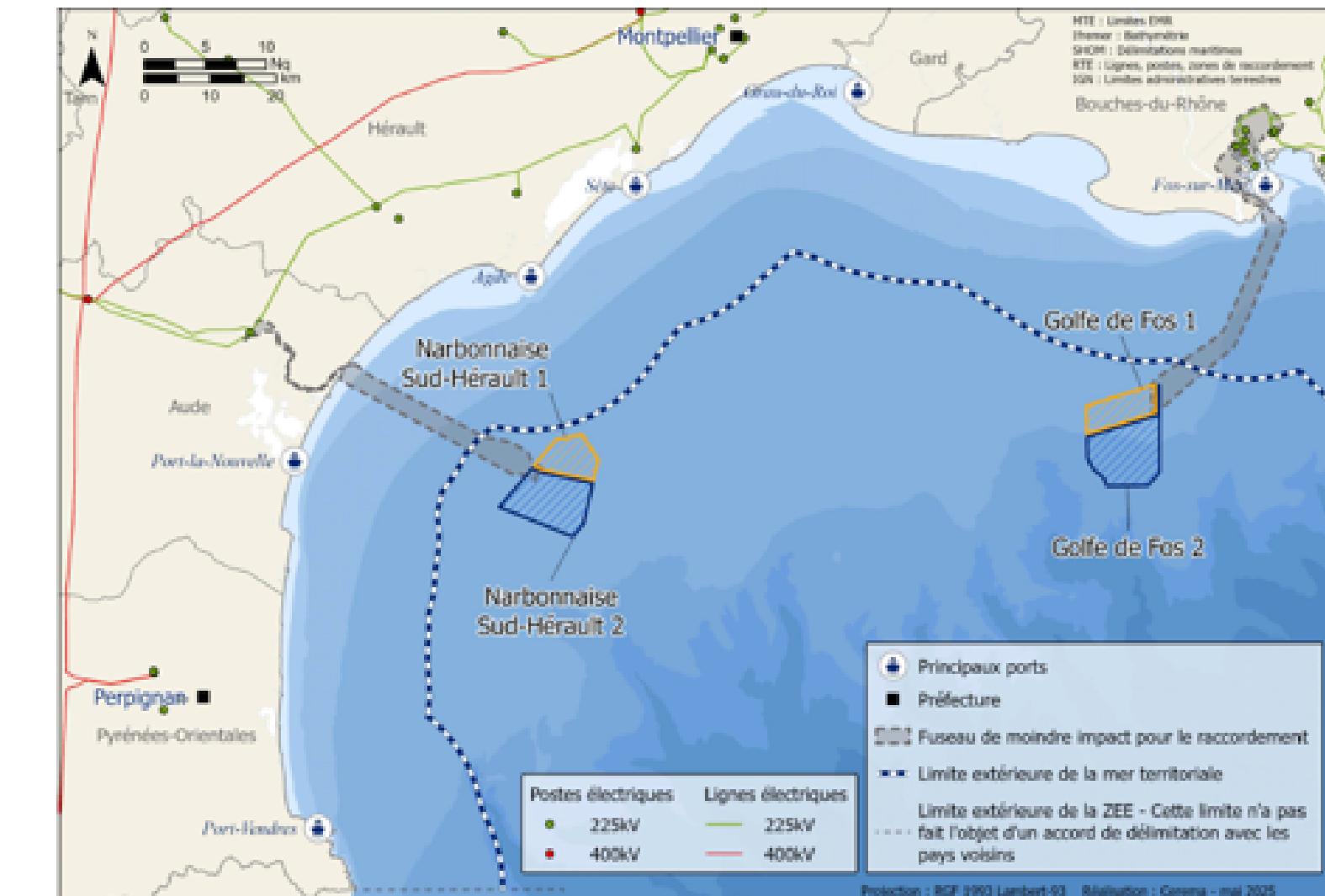
Développement de l'éolien flottant : actualité relative à l'appel d'offres n°6 (A06)

APPEL D'OFFRES n°6 (AO6)

- 2 parcs d'une puissance comprise entre 230 MW et 280 MW
 - 19 éoliennes maximum
 - Désignation des lauréats le 27 décembre 2024 :
 - **Projet EFLO** (parc au large de l'Aude et de l'Hérault) groupement composé d'Ocean Winds et Eolien en Mer Participation - tarif d'achat de 92,70€/MWh
 - **Projet MGL** (parc au large du golfe de Fos) : société Eoliennes Méditerranée Grand Large (ED Renouvelables et Maple Power) - 85,90€/MWh

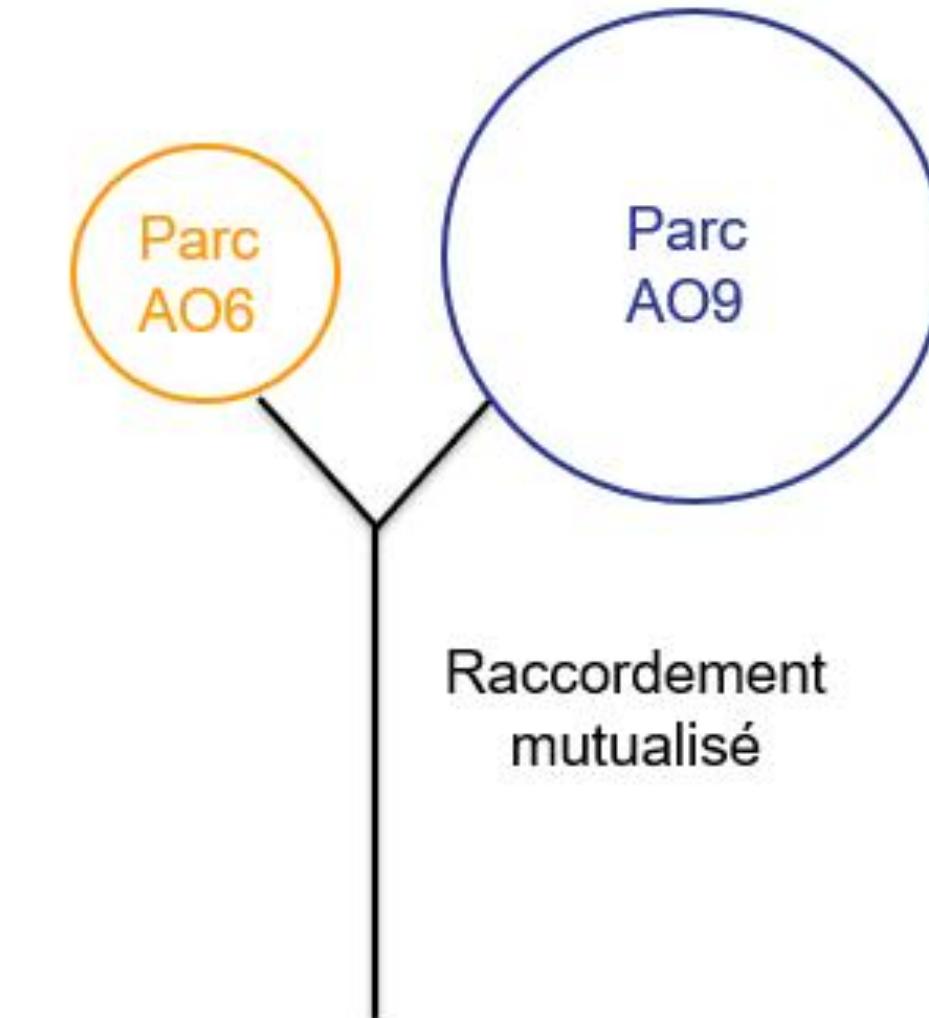
APPEL D'OFFRES n°9 (AOS)

- 2 parcs d'une puissance comprise entre 450 MW et 500 MW
 - Procédure de mise en concurrence avec dialogue concurrentiel lancée en juillet 2024
 - **Désignation des lauréats S1 2026**



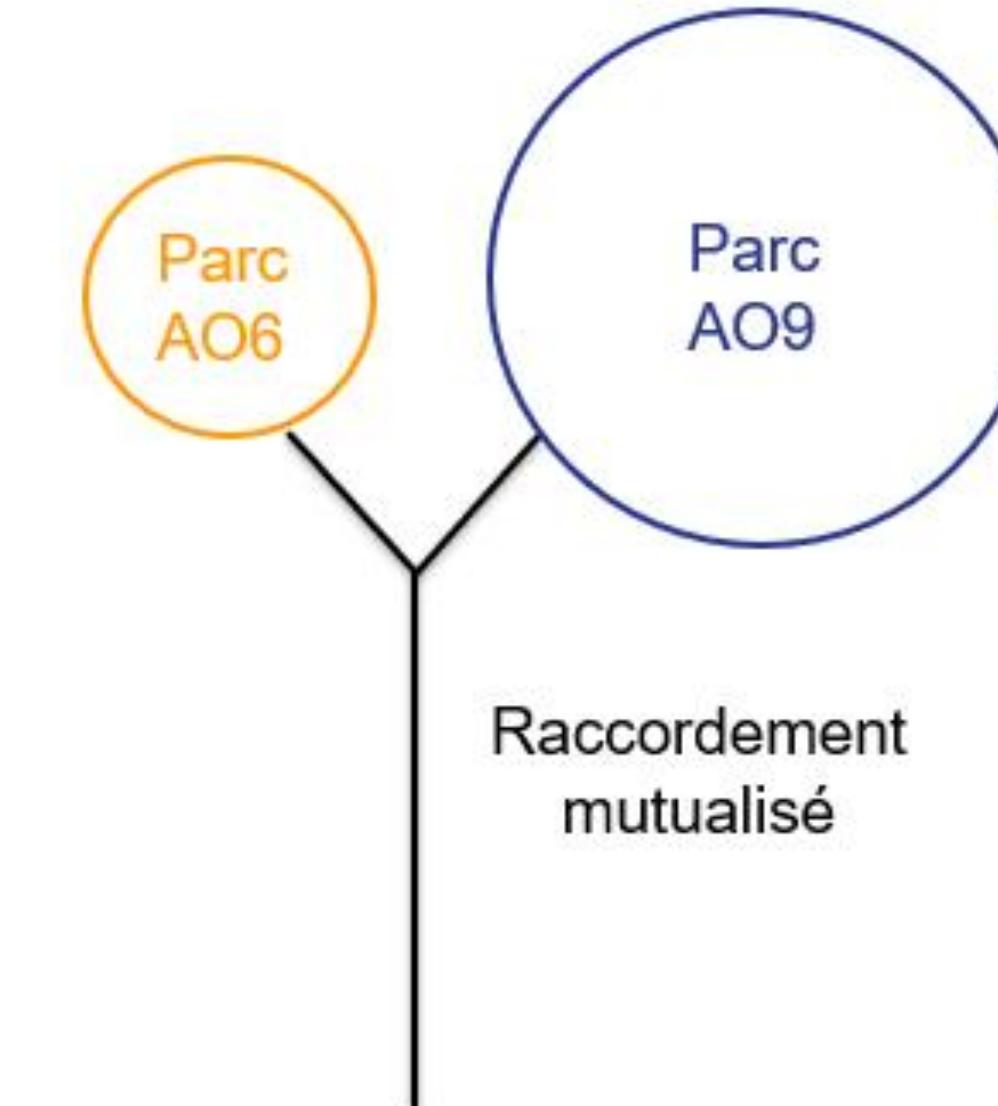
Développement de l'éolien flottant : actualité relative à l'appel d'offres n°6 (A06)

1 projet global avec 3 maîtres d'ouvrages



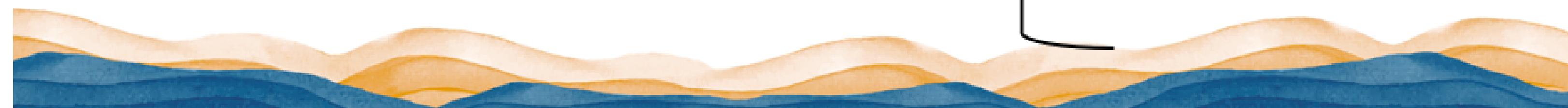
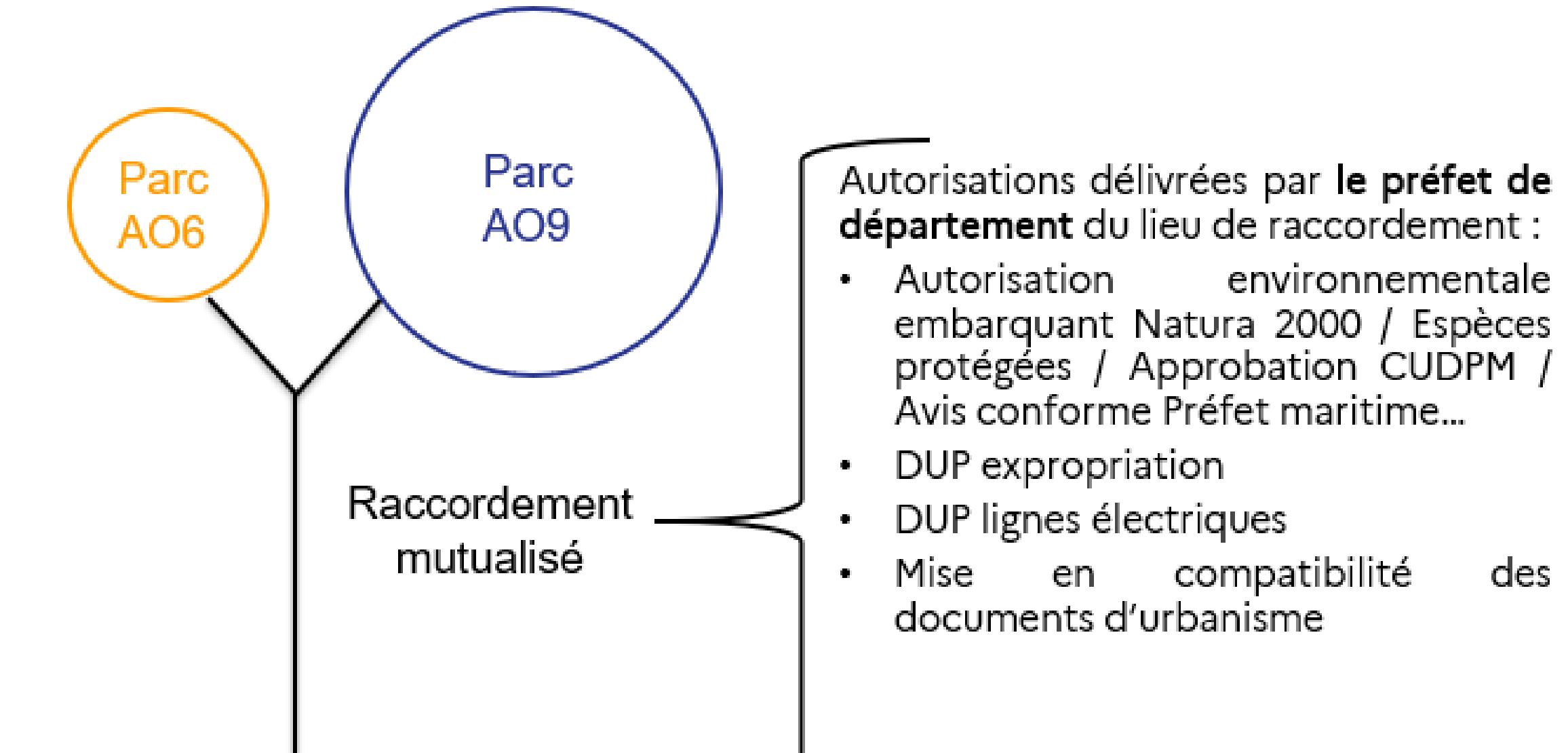
Développement de l'éolien flottant : actualité relative à l'appel d'offres n°6 (A06)

1 projet global avec 3 maîtres d'ouvrages
2 régimes juridiques pour les autorisations



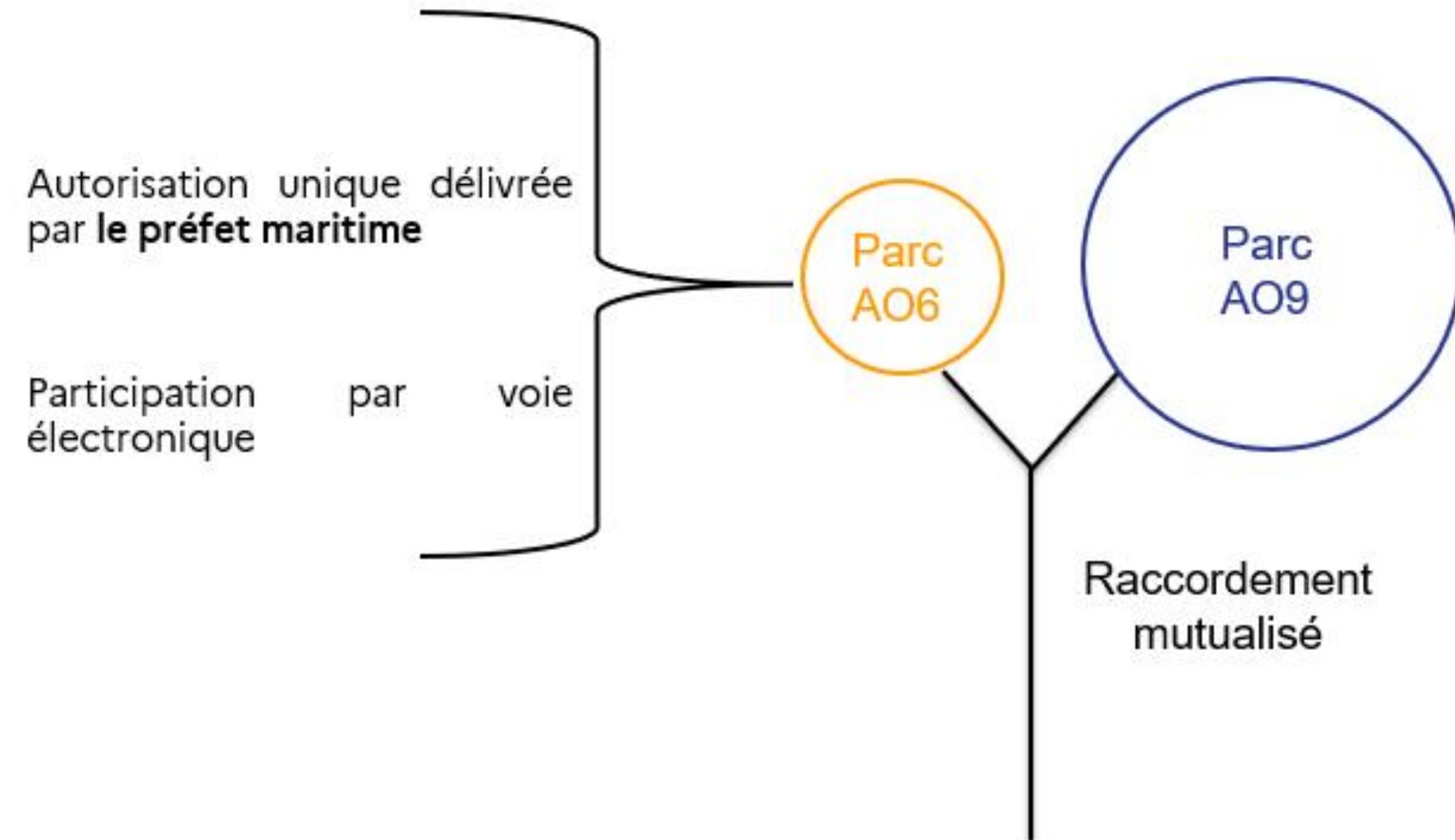
Développement de l'éolien flottant : actualité relative à l'appel d'offres n°6 (A06)

2 régimes juridiques pour les autorisations



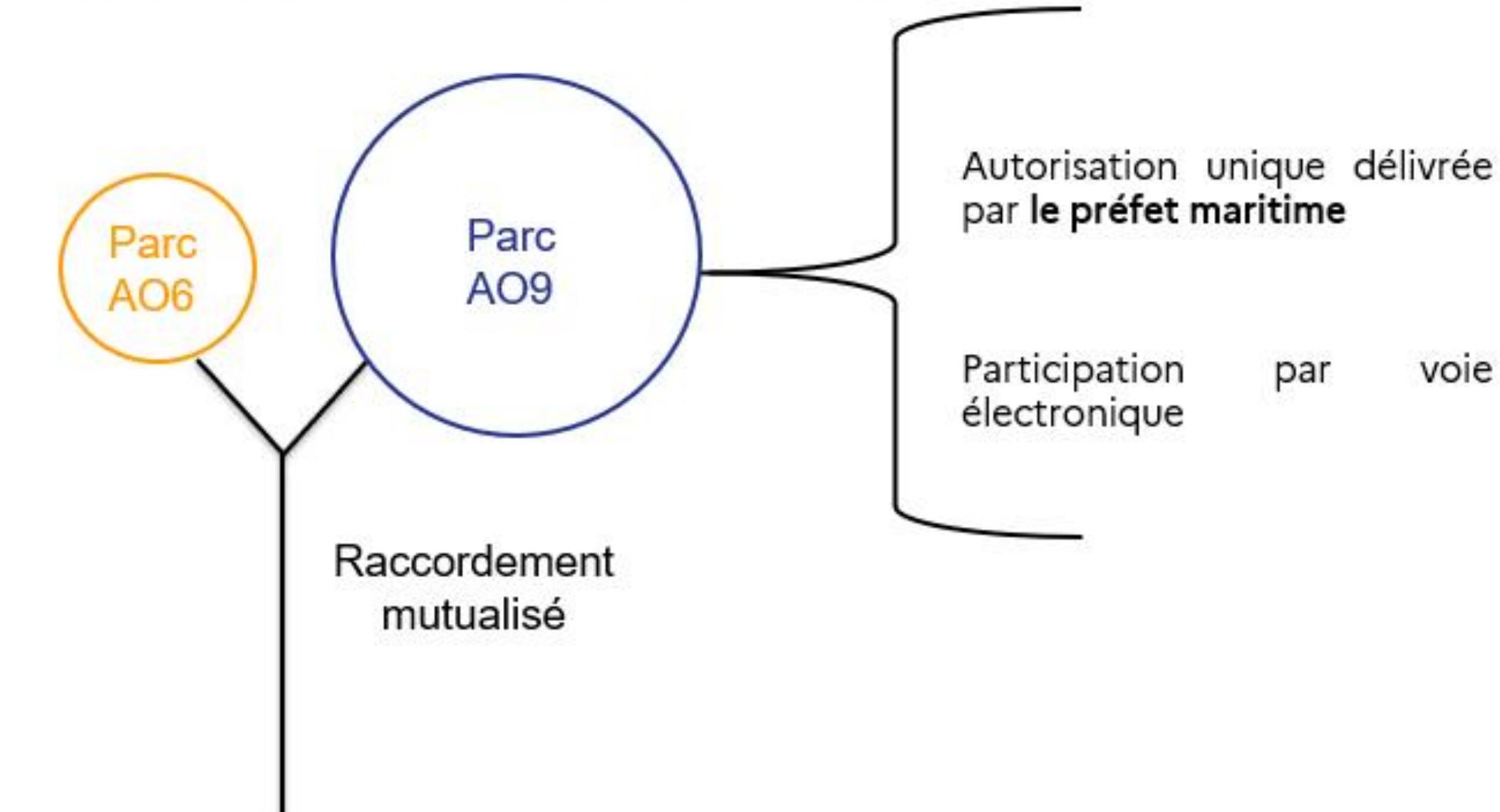
Développement de l'éolien flottant : actualité relative à l'appel d'offres n°6 (A06)

2 régimes juridiques pour les autorisations



Développement de l'éolien flottant : actualité relative à l'appel d'offres n°6 (A06)

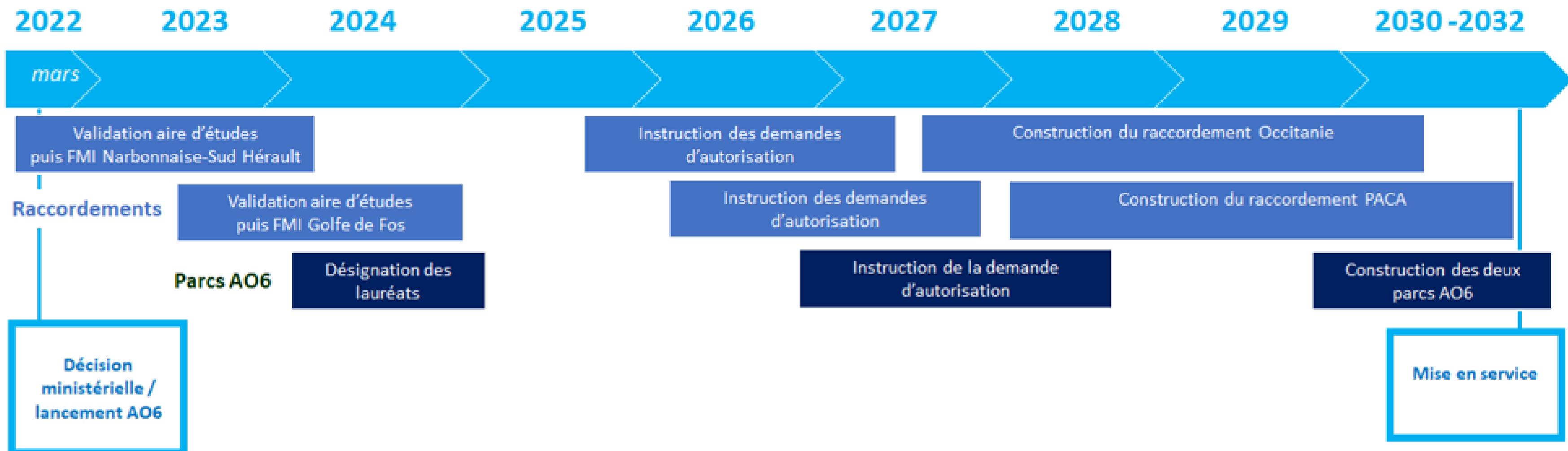
2 régimes juridiques pour les autorisations





Développement de l'éolien flottant : actualité relative à l'appel d'offres n°6 (A06)

CALENDRIER DES PROJETS PARCS AO6 ET LEURS RACCORDEMENTS



5

Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée

5

Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée

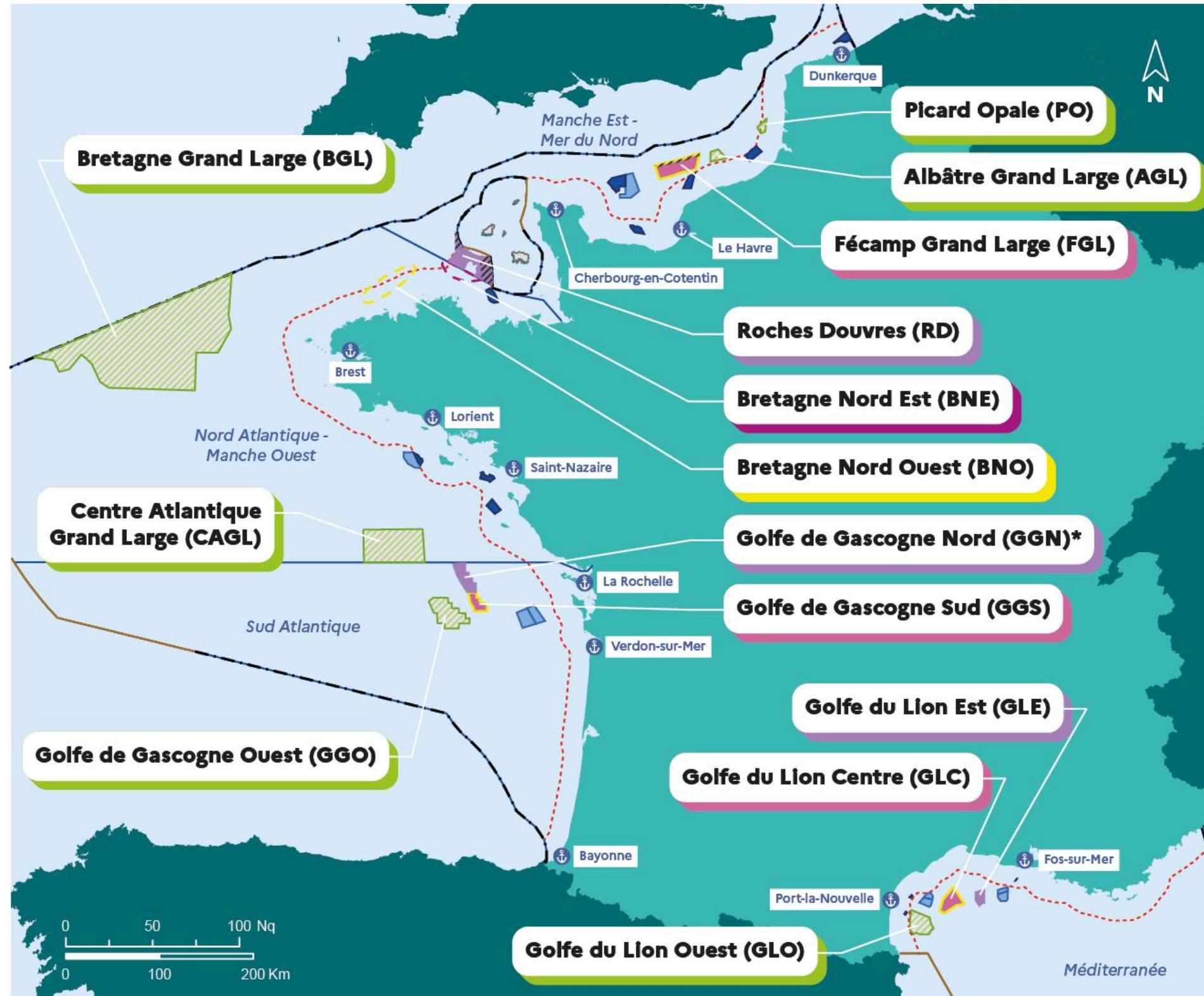
Une stratégie partagée pour la façade Méditerranée

- L'adoption de la stratégie de façade maritime marque **l'aboutissement de 3 années de travail en concertation**, avec le premier débat public relatif à l'avenir des espaces maritimes et littoraux.
- Première **vision prospective** de l'avenir de la façade jusqu'en 2050 intégrant l'éolien en mer, ainsi que la protection forte, en cohérence avec la SNML 2024-2030
- Un travail remarquable pour faciliter **l'appropriation**: le DSF en bref et les guides d'accompagnement.



5

Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée



ZONES DE DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN EN MERNES PRIORITAIRES POUR LE

Parcs éoliens en mer en service ou en développement

- Zones déjà attribuées
- Zones en cours d'appels d'offres
- ⚓ Principaux ports

Développement de l'éolien en mer à l'horizon 10 ans

- Zones prioritaires retenues pour la procédure de mise en concurrence - AO10
- Zone indicative de poursuite de la concertation, retenue pour la procédure de mise en concurrence - AO10
- Zones nécessitant des études complémentaires
- Autres zones prioritaires pour le développement de l'éolien en mer à l'horizon 10 ans
- Autre zone indicative de poursuite de la concertation, qui pourra intégrer des zones complémentaires limitrophes

Développement de l'éolien en mer à l'horizon 2050

- Zones prioritaires pour le développement de l'éolien en mer à l'horizon 2050 (ces zones pourront être précisées et revues ultérieurement lors de la révision de la cartographie, à l'issue de nouvelles concertations et au regard de l'évolution des enjeux et des technologies)

Délimitations maritimes

- Limite extérieure de la mer territoriale (12 Nm)
- - - Délimitation maritime avec accord entre États
- - Limites des eaux sous souveraineté ou juridiction revendiquée par la France sans avoir fait l'objet d'un accord de délimitation avec un autre État

* Cette zone fera l'objet de concertations spécifiques complémentaires de façon à réduire son périmètre de moitié

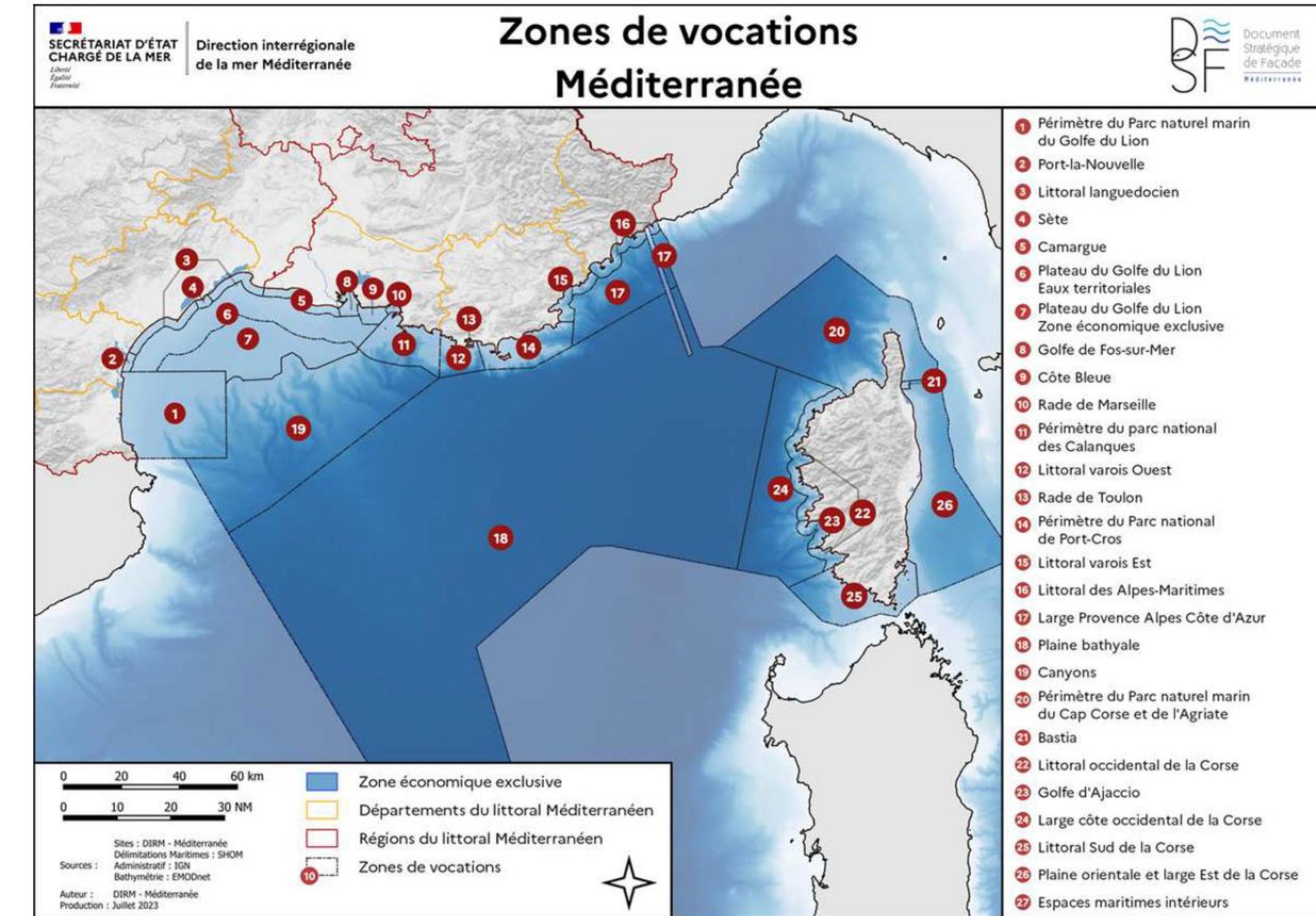
Sources : RTE, IGN, SHOM, EMODnet, Gouvernement

Projection : WGS84 pseudo Mercator (EPSG : 3857)

Réalisation : Cerema Normandie - Centre, Dicom MTEECPR, Octobre 2024

5

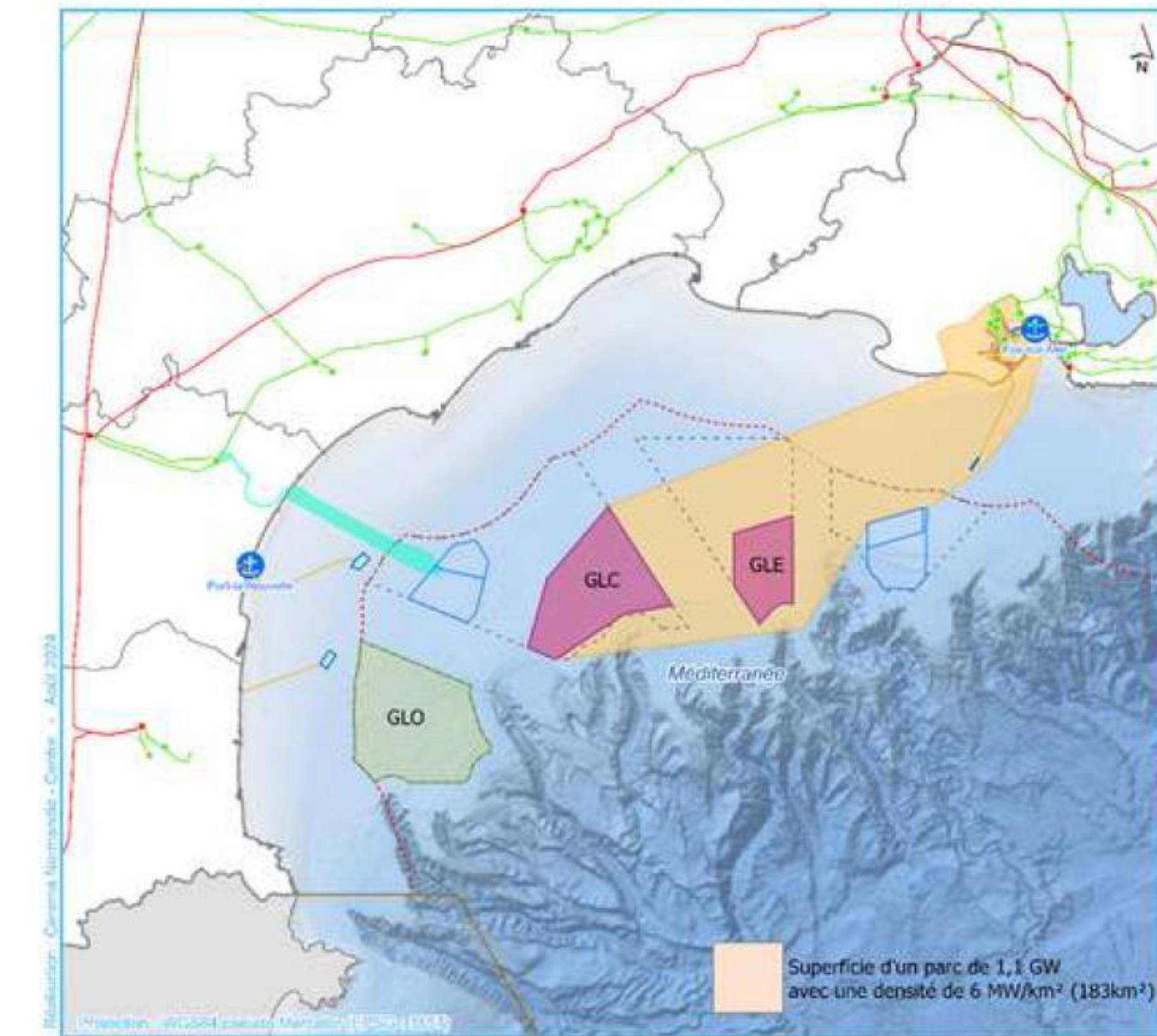
Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée



5

Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée

Planification thématique - Éolien en mer



Zones de projets éolien en mer en service / en développement

Fermes pilotes (éolien flottant)

Fuseau de moindre impact

Zones prioritaires issues de l'exercice de planification :

... Zones ayant été soumises au débat public

■ Zones prioritaires pour le développement de l'éolien en mer à l'horizon 10 ans

■ Zones prioritaires pour le développement de l'éolien en mer à l'horizon 2050

■ Zone d'études pour le raccordement de la zone prioritaire à l'horizon 10 ans GLC

Sources : RTE, IGN, SHOM, EMODnet, Gouvernement

Poste RTE

- 225kV
- 400kV

Ligne RTE

- 225kV
- 400kV

Raccordement des fermes pilotes

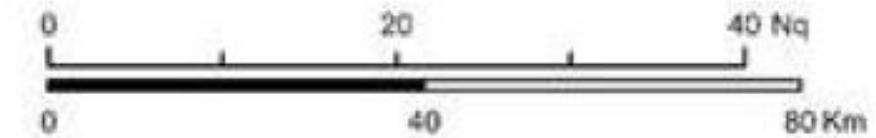
Limites marines .

..... Limite extérieure de la mer territoriale (12 Nm)

Limites des eaux sous souveraineté ou juridiction revendiquée par la France sans avoir fait l'objet d'un accord de délimitation avec un autre état

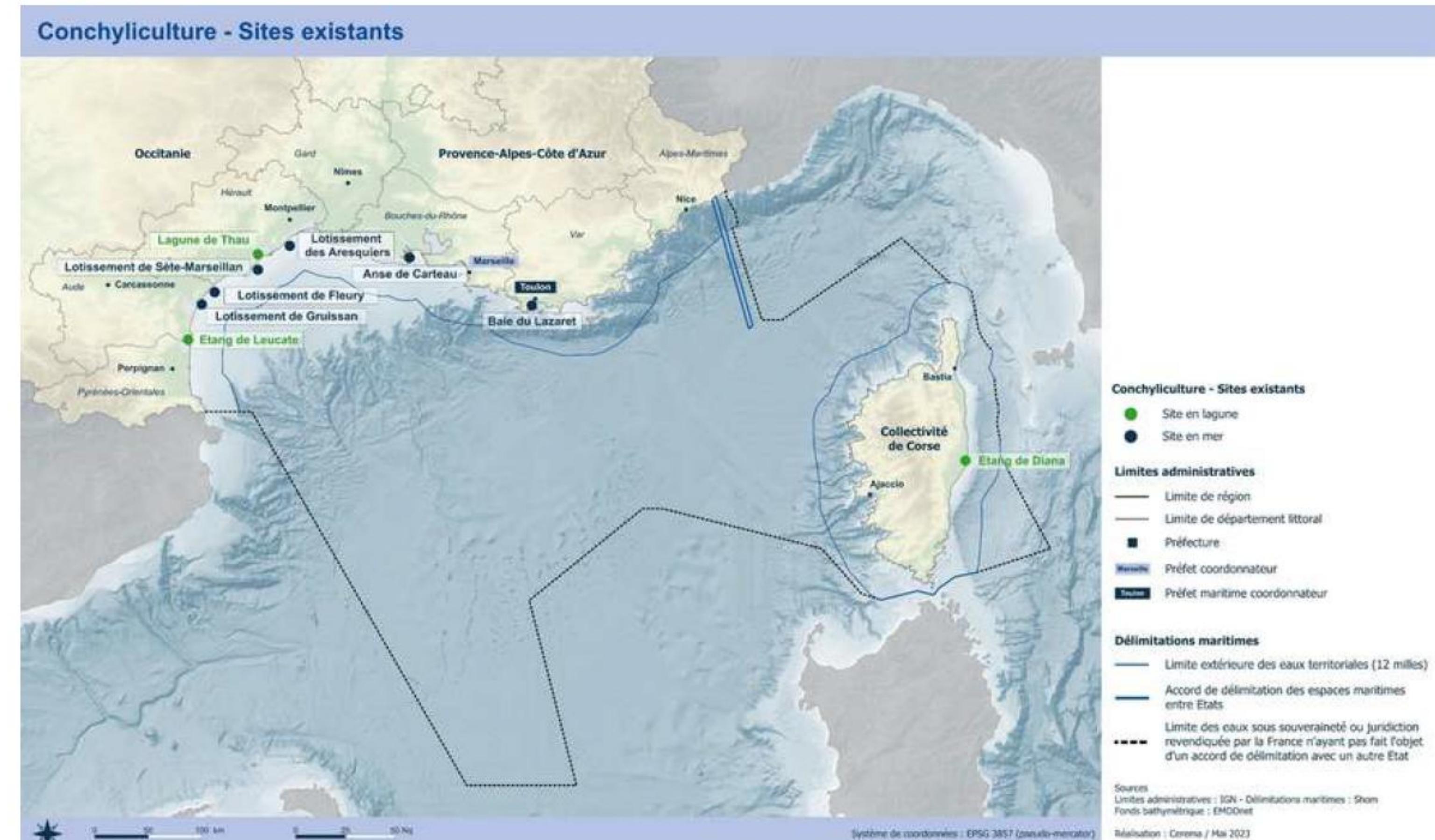
Toponymie :

● Principaux ports



5

Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée



5

Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée

Priorité à la concrétisation

- ❖ L'enchaînement immédiat sur la mise à jour du volet opérationnel a suscité des inquiétudes: une mise à jour permanente qui laisse peu de place à la mise en œuvre et au pilotage partagé.
 - ❖ La ministre est sensible à ces remontées et un décalage d'un an lui est proposé.
- **Elaboration du plan d'action de fin 2026 à fin 2028, à confirmer prochainement.**

5

Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée

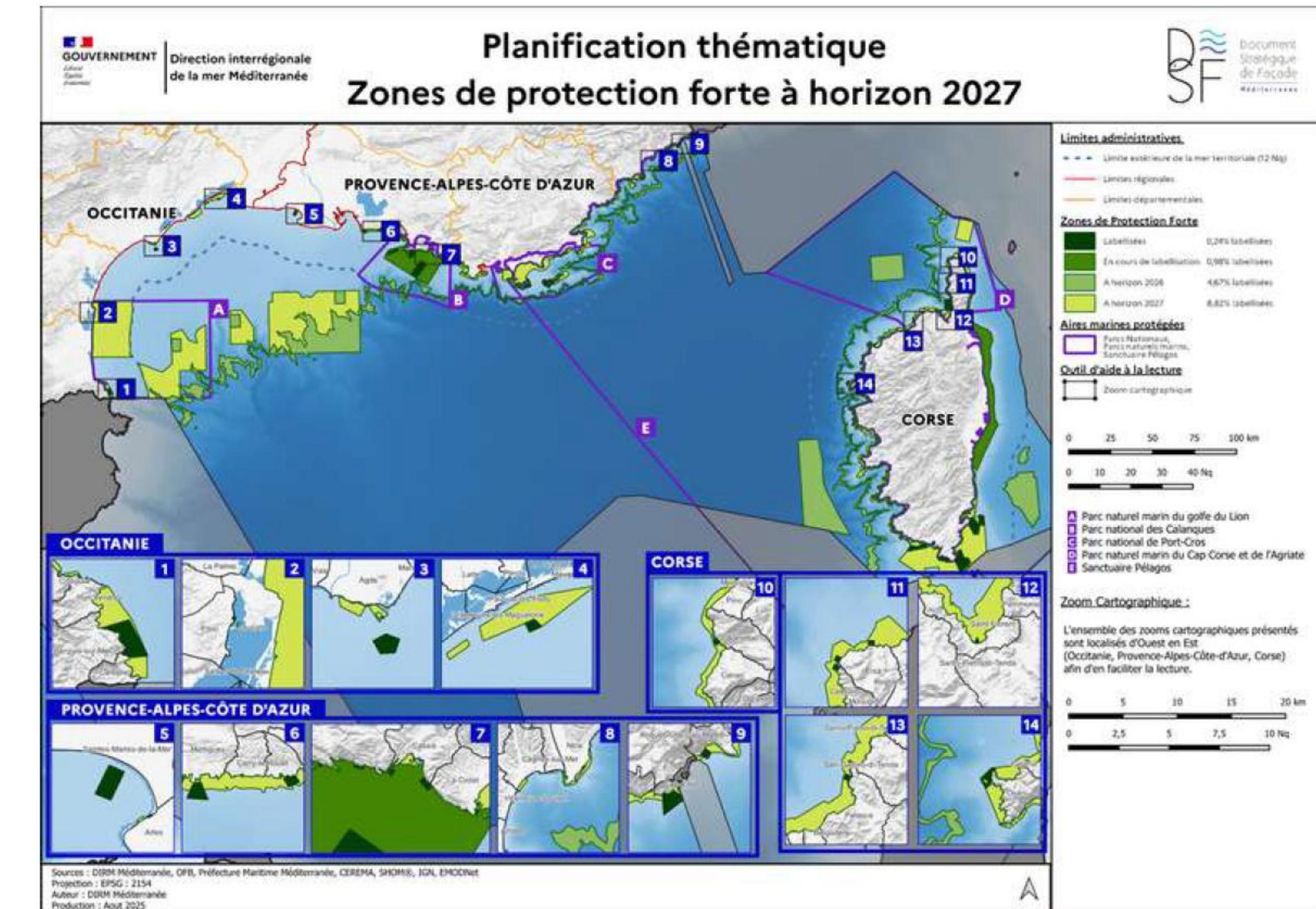
Consacrer 2026 à la mise en œuvre du plan d'action 2022 et à la nouvelle SFM

- finalisation des **analyses de « risque pêche »** au sein des sites Natura 2000 et de mener les concertations sur les mesures de gestion qui en découlent ;
- déploiement des **zones de protection forte** en veillant à la mise en œuvre prioritaire de la stratégie de protection des fonds marins ;
- déploiement de l'**éolien en mer** ;
- limitation de l'**artificialisation** des milieux côtiers, le renforcement du **lien terre-mer** et la **restauration écologique** des habitats et des espèces ;
- renforcement de la gestion de la **pêche de loisirs**.



5

Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée



Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée

- Un pilotage partagé du plan d'action et une évaluation indispensable avant mise à jour
- L'accompagnement par la mesure « transition écologique maritime » du fonds vert
- Inviter à décliner le DSF dans les schémas d'aménagement territoriaux
- Contribuer à préparer la planification de demain: simplifiée, plus accessible, plus efficace



LE FONDS VERT

Fonds d'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires



AXE 3

Soutien à la transition et à la
planification écologiques des
activités et des espaces maritimes et
littoraux

Édition 2025

- Cahier d'accompagnement des porteurs de projet et des services instructeurs

Pour toute demande de renseignement concernant les mesures du fonds vert,
consultez le site internet départemental de l'Etat de votre département :
[www.\[nom-du-département\].gouv.fr](http://www.[nom-du-département].gouv.fr)
ou contactez votre sous-préfet d'arrondissement
ou la direction départementale des territoires (et de la mer)
ou les directions et services de l'Etat outre-mer.



Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée

Prochaines étapes

Courant 2026:

- Mise en œuvre et évaluation du plan d'action 2022

Jusqu'à mi-2026:

- Contribution à la position française sur le futur Ocean Act et la révision de la DCSMM

D'ici fin 2026:

- Finalisation des ARP
- Labellisation des zones de protection forte correspondant à la stratégie de protection des fonds marins

Fin 2026:

- Lancement de la mise à jour du plan d'action du DSF – sauf si le report au cycle 2030 est possible

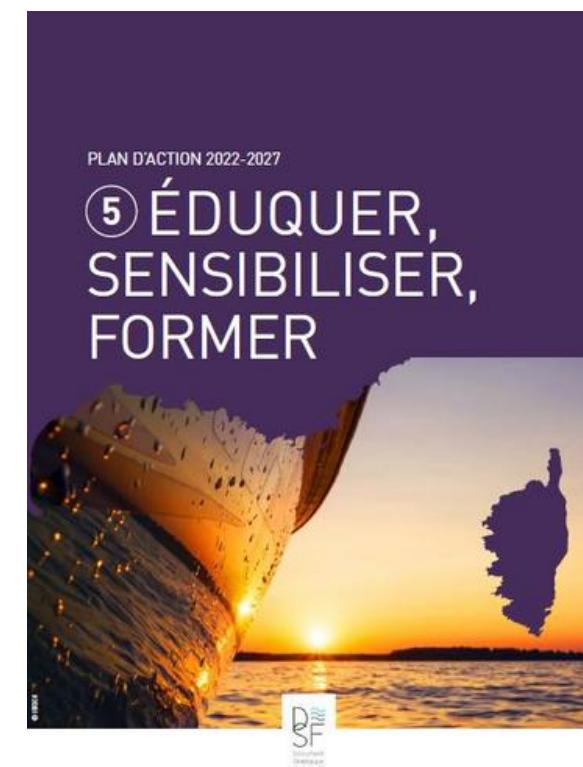
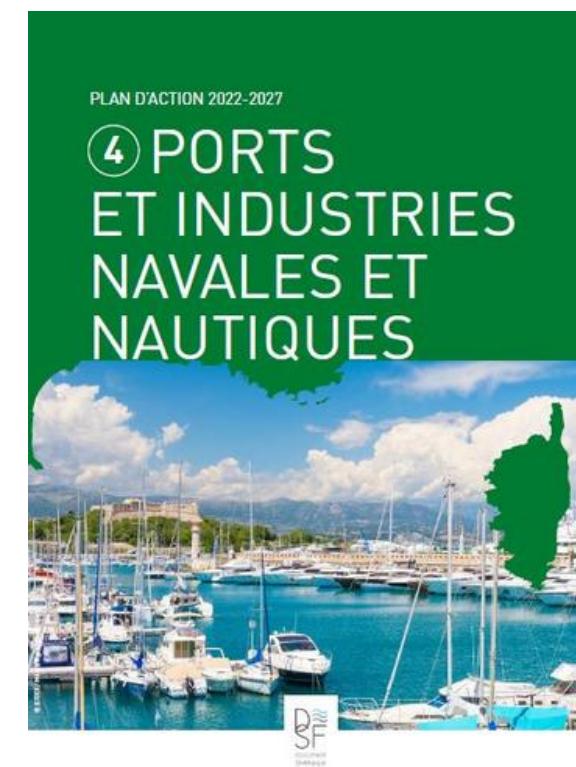
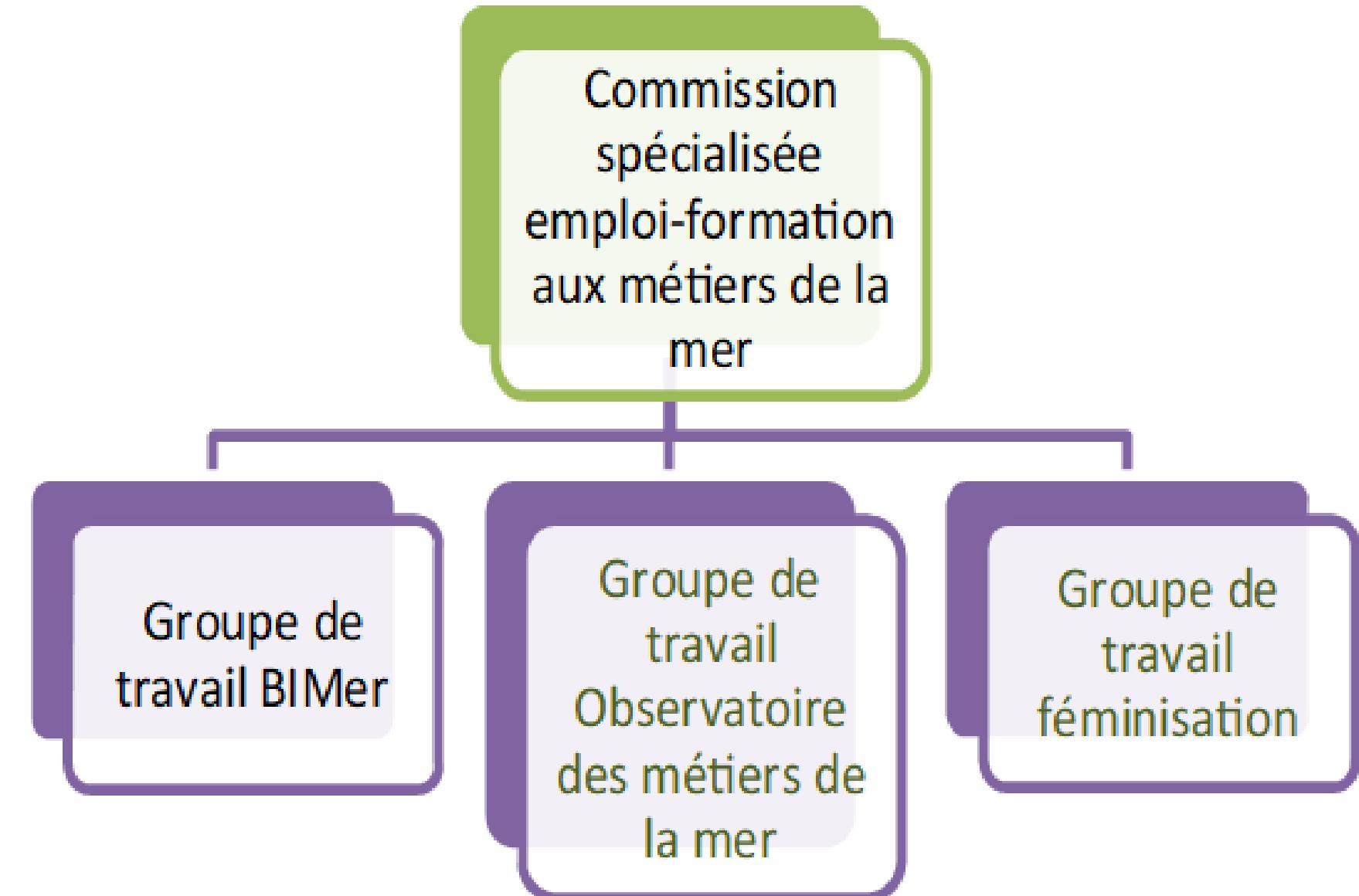
D'ici fin 2027:

- Prise des mesures suite ARP
- Labellisation des autres ZPF issues des travaux en façade

Fin 2028: Finalisation du futur cadre de la planification – transposition DCPEM et DCSMM révisées

5

Priorités 2026 du document stratégique de façade Méditerranée

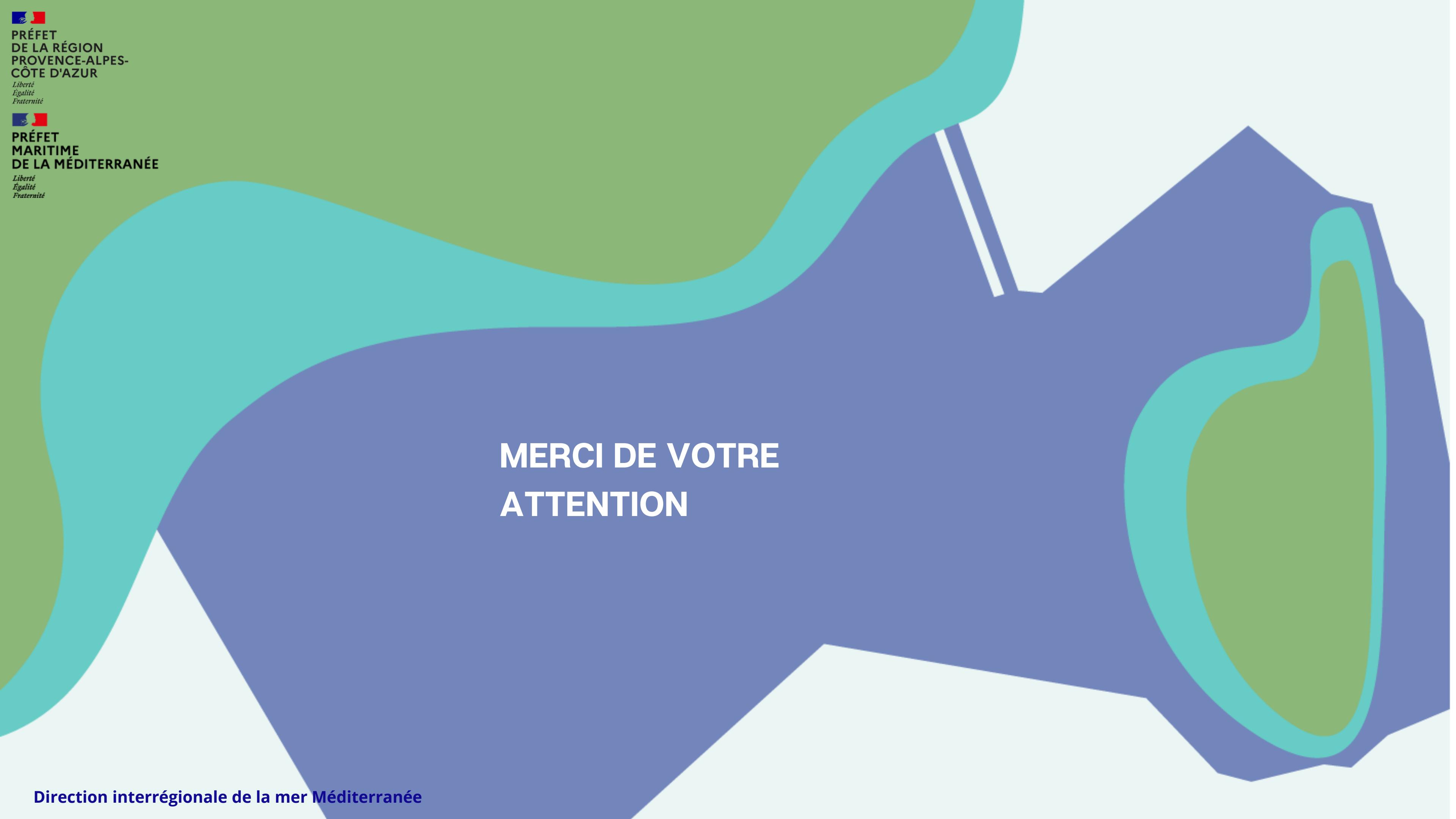


6

Actualités



Prochaine réunion
le
19 juin 2026



MERCI DE VOTRE
ATTENTION